

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Isabelle BERRY

Rédaction
Raffaele CATTEDRA
Myriam CATUSSE
Mohamed ELLOUMI
Benoît EUGENE
Olivier FENEYROL
Francois-Xavier GROS
Abdelhamid HENIA
Alain JAUVION
Nora LAFI
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
Mehdi REMILI
Raymond ROMANO
François SIINO

Mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion
Hayet NACCACHE

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC - TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 14 75

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
3500 ex. Groupe Cères

أبواب "مراسلات" (مواقف بحث، رسالة جامعية و
بحوث بصدد الإزجاز) مفتوحة أمام الأساتذة الباحثين،
وباحثي سلك الدكتوراه الراغبين في المساهمة
بكتابتهم باللغتين العربية والفرنسية يمكن اقتراح
مقالات (من 24 000 إلى 30 000 حرف) على لجنة النشر
التي تتولى الاتصال بالمساهمين.

Les différentes rubriques éditoriales de
Correspondances (*Positions de Recherche*,
Recherches en cours et *Mémoires*) sont ouvertes
aux enseignants-chercheurs, chercheurs et
doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la
langue de leur choix (arabe ou français).

Les manuscrits (24 000 à 30 000 signes) peuvent
être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès
réception, prendra contact avec les auteurs.

Après les éditions bimestrielles de la période
estivale, *Correspondances* renoue avec une
périodicité mensuelle.

Correspondances est édité par l'IRMC, à raison
de 10 numéros par an.

Pour saluer la mémoire de **Jacques Berque**, disparu en juin dernier, et rendre hommage à une œuvre des plus vivantes, **Correspondances** souhaitait, tout naturellement, privilégier la relation intime de l'homme et du savant avec le Maghreb.

Hachemi KAROUI a bien voulu porter témoignage de cette dimension empathique de l'auteur de **L'intérieur du Maghreb** à partir de sa propre expérience de chercheur. Dans un texte jalonné par les moments de rencontre d'un itinéraire personnel et d'une trajectoire collective avec les pérégrinations de l'homme **des deux rives**, il situe la contribution de **Berque**, témoin et acteur, penseur et passeur de la décolonisation, à l'émergence des sciences sociales en Tunisie.

Jacques Berque ou le Maghreb comme existence et comme connaissance *

Hachemi KAROUI est enseignant-chercheur à l'Université de Tunis. Il a publié *Quand le soleil s'est levé à l'Ouest : Tunisie 1881 ; impérialisme et résistance*, en collaboration avec Ali Mahjoubi. - Tunis : Cérès-Productions, 1983.

D'où vient que j'aie suivi un chemin qui, m'écartant de presque tous les miens, me situe dans cette intelligentsia française acharnée elle-même à se retrouver dans le monde ou bien, à retrouver le monde en soi ?... Le destin de l'émigré n'avait de sens que s'il opérait, par l'approfondissement de soi, de l'autre et du pays, la jonction d'horizons orientaux et méditerranéens.

BERQUE J., in *Anthologie des écrivains français du Maghreb*. - Paris : Présence Africaine, vol.2, 1989, p 39.

Comment parler de Jacques Berque quelques mois seulement après sa mort ? Et que dire de son œuvre, une œuvre immense qui couvre tout le monde arabe et que couronne une traduction du Coran qu'il ne cessa, confie-t-il, de réviser (1).

Naissance à la Sociologie

Reportons-nous aux années 60. Nous commençons de nous intéresser aux sciences sociales. Pour la première génération de sociologues formés en Tunisie, l'apport de Berque était fondamental. Et pour beaucoup d'entre nous, il devint indispensable qu'il ne fût pas notre parrain scientifique.

Certes, c'est Jean Duvignaud qui nous initia à la sociologie et à ses pères fondateurs. Il nous fit aussi découvrir l'École des *Annales* et les auteurs des collections *L'Espèce Humaine* et *Terre Humaine*. Mais si notre rapport à ces auteurs était d'ordre intellectuel et méthodologique, car les sociétés dont ils parlaient nous étaient étrangères et, à la limite, abstraites, notre rapport à Berque, parce qu'il traitait de nos sociétés maghrébines et arabes mais surtout parce qu'il avait l'art de restituer les emmêlements du réel que nous vivions, était, en plus, affectif.

Corrélativement, notre rapport aux outils conceptuels que Berque maniait avec beaucoup de nuances, d'agilité et de perspicacité, devenait, en quelque sorte, immédiat. Et, de ce fait, nous entrions mieux dans la discipline qui se voulait, à l'instar de l'histoire de Lucien Febvre et Marc Bloch, totale. Vorace, elle mettait tout à contribution pour analyser la société, l'expliquer et la comprendre. De plus, comme pour atténuer la peur qu'elle nous inspirait, nous entretenions avec elle des relations ludiques. C'est ainsi, par exemple, qu'au cours de l'été 64 ou 65, l'un d'entre nous, féru d'ethnologie et parlant des Mundugumor, des Apaches, des Samoan ou des Bororo comme s'il s'agissait de bons vieux amis, racontant leurs mœurs et allant jusqu'à discuter du bien fondé de telle ou telle de leurs croyances, lisait, perché sur la Tour Eiffel, *Tristes Tropiques*, et se demandait, amusé mais non sans regret, pourquoi les indigènes de ce pays, les Français, n'avaient pas jusque-là subi, comme ces peuplades aux noms bizarres, le regard impitoyable et tendre de l'ethnologue !

* C'est bien vrai cher Jean Duvignaud, écrivait Berque, *le Maghreb est pour moi existence, avant d'être connaissance*. Table-ronde autour de l'article de Jacques Berque, in *Les Cahiers de Tunisie*. 14^{ème} année, 1966, p.248.

Pour des témoignages sur Berque en Tunisie pendant la première moitié des années 60, cf. DUVIGNAUD J. - *Le Ça perché*. - Paris : Stock, 1976, p.216 ; "Ce que l'on doit à Berque", in *Rivages et déserts. Hommage à Jacques Berque*. - Paris : Sindbad, 1988, pp.258-265 ; *L'oubli ou la chute des corps*. - Paris : Actes Sud, 1995, p.145.

**Le C.E.R.E.S. : projet
pour une histoire voulue**

Le souvenir de Berque est ainsi lié pour moi aux années 60. A la fondation du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (C.E.R.E.S.) à laquelle il avait contribué. Nous naissions alors aux sciences sociales et aux questionnements scientifiques de notre société répertoriée parmi celles qu'il qualifiait de *sous-analysées* plutôt que de sous-développées. Trente ans après et à la suite des échecs de tant de politiques développementalistes à travers le monde, la formule conserve sa douloureuse vérité !

Pour l'heure, cependant, tout était à l'optimisme. De belles perspectives de travail et de carrière s'offraient aux jeunes universitaires autochtones que parrainaient des Français : géographes, sociologues, économistes, démographes et linguistes...⁽²⁾

Surchargés de sens, l'enseignement et la recherche universitaires en sciences sociales faisaient leurs premiers pas et il n'était alors pas de secteur de la vie sociale que ces intellectuels, pour qui le zèle scientifique se confondait avec la ferveur patriotique, n'eussent exploré : l'agriculture et sa modernisation, la sédentarisation des populations nomades, l'islam dans sa spécificité maghrébine, les sources et les données de la démographie, la croissance économique, la langue des enseignes des rues de Tunis, le bilinguisme dans les administrations, le problème des cadres, la criminalité, etc.⁽³⁾

Ainsi, au même titre sinon davantage que les techniciens dont ils sollicitaient souvent la collaboration, ces universitaires du commencement, *porteurs de suscitations et ... d'avenir* ⁽⁴⁾, se présentaient comme des médiateurs entre le décideur et la société à ses points de déséquilibre et de rupture.

En effet, participant au projet formulé par les planificateurs du développement, ils partaient à la lecture du pays, devenu pour eux champ d'observation et d'investigation. Et dans un élan où patriotisme, volonté de savoir et curiosité scientifique se mêlaient, ils ne cessaient de proposer à l'étude et au débat, dans les séminaires nombreux et animés de l'époque, des questions *dont la solution peut aider... au développement* ⁽⁵⁾. Ce faisant, ils confirmaient que, pour tout ce monde - le politique, l'intellectuel et le technicien -, l'objectif était de *déboucher sur une action basée sur une véritable connaissance scientifique* ⁽⁶⁾. Ce qu'en termes berquiens la Tunisie décolonisée attendait de ses intellectuels, c'était *une description et une analyse significatives... et qu'à travers la collecte, l'inventaire et la mesure, une direction se dégage : celle de l'histoire voulue en place de l'histoire subie* ⁽⁷⁾.

Dans ce contexte où tout encore était promesse, les universitaires, en majorité acquis aux projets de développement, étaient le prolongement du mouvement national qui se muait en construction nationale ou son substitut symbolique ou encore une revanche contre le temps perdu sur les bancs de l'école ou bien encore un peu tout cela à la fois et, pourquoi pas, pour certains, une compensation *dans l'ordre du signe* (de ce qu'ils perdaient) *dans celui du fait* ⁽⁸⁾.

Ainsi, les années 60 n'étaient pas encore achevées que, tout à son euphorie, on parlait déjà de la "réussite" de l'institution ⁽⁹⁾, vieille d'à peine 8 ans ! Le mythe du C.E.R.E.S. qui allait englober tant d'espérances et donner lieu à tant de rancœurs, souvent irréductibles, était né. Mais cette "réussite", qui suscita beaucoup d'enthousiasme (non exempt pour certains de recherche d'avantages matériels), contenait les germes du mal qui, bientôt, allait miner l'institution et la plonger dans une crise dont on voit aujourd'hui l'aboutissement.

**Plaidoyer pour
les sciences sociales**

Parmi les universitaires français qui aidèrent à cette naissance, Berque était le seul dont l'audience dépassait le cadre de l'université.

A l'automne de l'année 1961, il parla devant un vaste public à la maison de la culture de la rue Ibn Khaldûn. Sa conférence, qui traitait des *Orientations de la culture dans le Maghreb et son avenir*, fut traduite en arabe et, deux ans plus tard, publiée dans la revue *al-Fikr* ⁽¹⁰⁾ alors largement diffusée dans le milieu des enseignants, du primaire et du secondaire notamment. De ce fait, ces derniers faisaient partie de ses éventuels lecteurs.

Parmi d'autres lecteurs possibles de Berque, il y avait aussi ceux de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* qui lui consacra, à la veille de la parution de son *Dépossession du monde* ⁽¹¹⁾, quatre pages dont trois d'interview et une consacrée à un extrait de l'ouvrage, *L'Edipe Colonial. Avec le dôme haut du front... le regard intériorisé et le visage précis autour du nez busqué*, Berque y est présenté comme un *Cheikh légendaire*. Ce qui, renvoyant à Massignon, n'était pas pour lui déplaire. Ni non plus les remarques du journaliste sur cet air qu'il avait de *découvrir les idées et les mots à mesure qu'il parlait* et qui donnait *l'impression d'assister à une création poétique*.

Au cours de cette interview, il parla de la décolonisation et de l'immense espoir que cet événement allait libérer : *poser à neuf le problème de l'homme et, constamment, se recréer en renouvelant ses rapports avec l'autre, avec soi et avec le monde*. Mais l'utopiste que très consciemment il se déclarait était lucide et savait que, dans les pays décolonisés, la *lucidité avait ses limites*. Et pourtant, seule une *conscience lucide qui sait ce qu'elle est et ce qui lui manque* et qui, parce qu'elle permet une *analyse de plus en plus rigoureuse des réalités, aide la société à se connaître et à progresser* (12). En effet, sans cet effort d'analyse et d'élucidation où ne peuvent nous conduire que *l'exigence, la critique et l'insatisfaction* (13), la décolonisation, cette *propédeutique d'une connaissance de l'homme à venir* (14), restera enfermée dans ses dimensions politique et historique. En d'autres termes, en *absolutisant* (15) l'émancipation et le combat qui y a mené, elle débouchera sur le refus de tout regard critique et de toute remise en cause. Or ceux-là seuls favorisent l'acquisition de l'outillage conceptuel et de la technicité appropriés pour bien voir, mieux interroger et accéder, ainsi, à une modernité et à un patrimoine, le sien, qui ne soient pas pures réductions.

Parmi les parrains des sciences sociales dans notre pays, Berque était celui au travail duquel sociologues, géographes, historiens et arabisants (convertis à la linguistique) se référaient ou manifestaient de l'intérêt. A l'exception, cependant, de ceux qui insensibles au caractère total des phénomènes sociaux et à l'interdisciplinarité étaient enfermés dans l'espace clos de leur discipline.

Certains, en effet, me semblaient participer de son engouement pour l'exploration du vécu et la recherche du vrai. Je pense à ce géographe qui était alors passionné de sciences sociales. Sur le terrain, au cours de ses nombreux déplacements, il n'arrêtait pas de parler aux étudiants de géographie, de sociologie et d'agronomie qui l'accompagnaient des steppes dont il semblait comprendre le passé et le présent, la chance et le drame. Ses commentaires, qui foisonnaient de détails sur les hommes et leur dur combat pour la vie, faisaient défiler devant nos yeux, dans un mélange de grandeur et de prosaïsme, une multitude de bédouins : Hmamma, Jlass, Frashish, Mâjir et autres. La lecture de Yachar Kemal m'en fit, des années plus tard, remonter le souvenir et revivre le charme indicible. Je pense aussi à ce philosophe converti à la sociologie et qui, dans ses digressions sur, notamment, les multiples expressions artistiques et le *Fiqh*, suggérait de belles perspectives pour l'étude de notre patrimoine. Je pense aussi, dans un autre registre, à feu Salah Garmadi qui, avec à la fois sa curiosité, son regard critique et son impertinence frôlant parfois la suffisance, avait été l'introducteur au C.E.R.E.S. de la linguistique moderne et en particulier la linguistique saussurienne dont la rigueur scientifique, la démarche et, surtout, la dimension sociale ont contribué à placer l'institution, alors lieu d'expérimentation en sciences sociales, dans l'orbite berquienne.

Berque appréciait *l'avance (de la jeune Université de Tunis) dans l'organisation des sciences sociales* (16). Là, en effet, sa conception du rôle de celles-ci dans la réalisation des *projets fondamentaux et transformateurs* (17) trouvait une certaine concrétisation dans les multiples enquêtes que l'on menait et un écho dans le discours scientifique qui s'élaborait en se démarquant du discours développementaliste dominant. C'était dans ces moments d'optimisme et d'engouement pour la recherche que l'Université de Tunis, comme pour approfondir le débat sur elle-même, organisa en 1965, une table ronde autour d'un article de Berque, *Le Maghreb d'hier à demain*, qui venait de paraître dans les *Cahiers Internationaux de Sociologie*. Par la même occasion, elle lui rendait hommage en le faisant *entrer fût-ce de façon disputée et critique ... dans la totalité* (18) qu'il étudiait. La rencontre eut lieu au C.E.R.E.S. où les occasions pour débattre des questions que se posait le pays tant officiel qu'intellectuel se succédaient à un rythme accéléré. Dans cette boulimie de colloques et de séminaires, on devine bien le désir de semer "la bonne parole" des sciences sociales afin d'enraciner la recherche et d'en rendre irréversibles les acquis.

Passons sur ce qui a été dit sur le désir de Berque *de forger des concepts opératoires nouveaux pour appréhender et communiquer le sens d'une réalité*, sur sa méthode analytique et intuitive, sur son encyclopédisme dont, dans un souci de récupération, on affirma qu'il aurait emprunté à Ibn Khaldûn et à d'autres auteurs arabes. On le dit déroutant dans ses analyses, puisqu'il *passé, sans avertir, d'un niveau individuel à un niveau collectif pour revenir à un niveau intermédiaire* car, de la réalité mouvante et contradictoire, il ne voulait rien sacrifier. On le dit aussi davantage phénoménologue que sociologue, traitant les faits comme des signes, si bien que son interprétation les débordait parfois.

Ce que je retiens de ce débat et qui a dû davantage intéresser Berque, c'est l'exercice de lecture à plusieurs niveaux auquel se sont livrés ces intellectuels de l'intérieur. La Tunisie qui s'offrait à leur regard et où ils *commençaient* de fouiner vivait tout à la fois dans le doute et l'euphorie. Comportements, attitudes, statuts, rôles, croyances et modèles y étaient perturbés par la confrontation, quelquefois impitoyable, entre un traditionnel dévalorisé, mais à l'affût de la moindre occasion pour se manifester, et un moderne aux contours flous, souvent agressif et auquel, méfiant ou hostile, on résistait ou se soumettait.

Ils parlèrent des femmes et de leur accession à la criminalité, des migrants d'autrefois qui retournaient dans leur région d'origine et qui, ayant fréquenté la ville dont, d'ailleurs, ils ne connurent le plus souvent que les franges, pourraient, grâce aux quelques *germes de culture qu'ils y ont trouvés*, aider au changement des mentalités des leurs. Ils parlèrent de cette société non encore explicitée où ils se sentaient solitaires et dans laquelle ils voulaient tant s'insérer⁽¹⁹⁾. Se prenant pour des leaders, ces *manieurs... de la signification historique*⁽²⁰⁾, ils revendiquèrent une autre lecture de l'histoire du pays afin que celui-ci retrouvât sa profondeur.

Mais la table ronde prit par moments l'allure d'un psychodrame où ces universitaires, partagés entre l'existence et la connaissance, virent leur distance théorique pas toujours aisée à maintenir. Aussi l'analyse, chez eux, glissant parfois vers le jugement de valeur, vira-t-elle vers la prise de position. C'était ainsi, par exemple, que, parlant des intellectuels, on affirma que Berque se trompait dans la définition qu'il en donnait. Ceux-ci ne se distinguaient pas par leur *inquiétude et presque (leur) instabilité*. C'étaient *des mandarins, conformistes et raisonnables*, obsédés par le remboursement des *crédits de leur villa à plusieurs étages et leur voiture de grand standing... beaucoup plus ostentatoire qu'utilitaire*. Des lettrés qui, seulement *expliquent et organisent*, contrairement à leurs aînés - Chabbi, Tahar el Haddad et Douagi - qui, eux, étaient inquiets et instables⁽²¹⁾ ! Sincère indignation ou, tout simplement, règlement de compte ? Les deux à la fois probablement.

C'était ce Berque de la sociologie de la décolonisation et de son nécessaire développement dans notre pays que j'ai connu en premier. Et c'est à lui que j'ai d'abord pensé en apprenant sa mort.

Dans sa bibliographie, ce thème du rôle des sciences sociales dans les pays décolonisés, avec son double rapport à l'événement et à la pensée scientifique qui allait, de ce fait, s'enrichir de nouvelles expériences humaines⁽²²⁾, occupe une place importante. Outre son *Dépossession du monde* qu'il considérait parmi *ses livres les plus importants*⁽²³⁾, nous avons affaire à un énorme corpus constitué d'articles, de textes de conférences ou d'interventions dans des séminaires et des colloques organisés en France, au Maghreb ou ailleurs et publiés à Paris, Tunis, Rabat, Bruxelles ou Beyrouth⁽²⁴⁾. L'ensemble consacre l'image du militant qui, inlassablement, allait partout défendre la cause de la sociologie dans les pays nouvellement émancipés, ce vaste lieu de *remuement... de choses et de signes, de nécessité et de liberté, de pesanteur et de saveur*⁽²⁵⁾.

Remise en cause...

D'un naturel euphorique⁽²⁶⁾ mais lucide, Berque n'était nullement illusionné... En effet, malgré l'utopie à laquelle il avouait *faire une place de choix*, son regard continuait de toujours scruter ce *réel aux mille facettes* et son esprit d'interroger le *vécu le plus vécu*⁽²⁷⁾. Ainsi, tel qu'il lui apparaissait vers la fin des années 60, le bilan des indépendances n'était pas, dans beaucoup de pays, réjouissant. Il nous en fit part à Tunis, à la Faculté des Lettres, au cours d'une conférence dont le texte parut en 1968⁽²⁸⁾. Les échecs, y affirma-t-il, étaient nombreux. Les politiques jusque-là adoptées en étaient à l'origine. Agissant en effet, *comme par voie de réduction*, elles ne purent enserrer de la *réalité qu'une part artificielle et médiocre*. Corriger cette inadéquation par *une critique impitoyable* s'imposait. Continuer par contre de *se camoufler ces échecs* reviendrait à aggraver les distorsions et *les forces de base*, celles-là même qui avaient *réagi contre l'histoire des autres afin de créer une histoire* à elles⁽²⁹⁾ s'insurgeraient.

Ce texte me réconcilia en quelque sorte avec l'optimisme de son *Dépossession du monde* que je trouvais excessif. J'avais l'impression que, s'intéressant à la totalité, il négligeait les destins individuels... Ces poussières comme disait Braudel, cet autre grand passionné de totalité. Les distorsions dont il parla, je les connaissais à travers les victimes de la collectivisation dont certaines m'étaient proches. Souvent privées de leur unique ressource, elles vécurent les années 60 dans la désillusion et la douleur.

... remise au jour**

Le début des années 70 allait marquer un tournant dans l'itinéraire intellectuel de Berque. A cette époque-là, en effet, l'islam qu'il avait toujours fréquenté sans jamais sérieusement l'étudier commença à polariser sa réflexion. Cette installation dans l'islamologie abordée sous l'angle du rapport entre le devenir historique (de l'islam) et ses "sources" ou "racines", Uçul, déboucha sur une relecture du texte fondateur ⁽³⁰⁾, le Coran, dont la traduction parut en 1990 ⁽³¹⁾.

Mais l'intérêt pour le Maghreb demeurait. Car ce Maghreb sur lequel avaient porté ses premiers travaux, sa thèse sur les *Seksawa* au Maroc ⁽³²⁾ et quelques-uns de ses meilleurs livres dont *al-Yousi* ⁽³³⁾ et *Le Maghreb entre deux guerres* ⁽³⁴⁾ le sollicitait toujours. Une autre phase de l'histoire de Berque avec le Maghreb commençait alors. Elle est caractérisée essentiellement par les rééditions de travaux anciens dont certaines sont des re-créations. Je pense notamment à *L'intérieur du Maghreb* ⁽³⁵⁾ où, mêlant l'interprétation au témoignage ⁽³⁶⁾, Berque se recrée en renouvelant ses rapports avec le Maghreb qu'il ne pouvait fréquenter comme avant car l'âge, les tâches et les circonstances avaient réduit les occasions du contact direct qu'il avait longtemps privilégié ⁽³⁷⁾.

Constitué de textes déjà publiés et judicieusement groupés, *L'intérieur du Maghreb* se présente comme un ensemble de tableaux exécutés avec volupté et gourmandise où le Maghreb, uni sous une seule bannière ou morcelé en plusieurs entités rivales, se débat dans un incessant corps à corps pour sa survie, avec son propre droit, la volonté politique de ses gouvernants, les appétits des envahisseurs et les déprédations des bédouins tout à la fois redoutés et méprisés. Berque vagabonde, au gré des manuscrits, d'un siècle à un autre et d'une ville à une autre allant même, attiré par quelques feuillets d'un recueil de *Ahkâm*, jusqu'au coin le plus archaïque de la contrée maghrébine, s'arrêtant au moindre détail. Il s'interroge sur le sens qu'à travers leurs *Ulamà*, du plus prestigieux au plus humble, ces sociétés donnaient à leurs actions et nous livre une multitude de fragments de vie individuelle ou collective qui sont autant de variations pour une biographie du Maghreb.

Ce faisant, c'est la voix intérieure du Maghreb que Berque libère à travers les manuscrits, ces témoignages d'histoire sociale. Celle, âpre et dure, de ses *Ulamà* et de ses *Saints* fondateurs, protestataires ou réformistes ⁽³⁸⁾. Celle de ses *Fuqahà* fûtés, accommodant ou épris de controverses, tourmentés ou débonnaires, soucieux de vérité, obsédés de rigueur morale et dénonçant l'ignorance ou l'égarement de ces notaires ruraux dont la langue de métier, l'arabe, tout autant que celle de leurs formulaires magiques, était ésotérique pour le paysan et le montagnard. Celle de toute une humanité aux prises avec les problèmes quotidiens : les rixes avec dommages corporels, les vols de bestiaux, les assassinats, l'honneur d'une fille à réparer, etc.

Héritière, mais rebelle, de la sociologie "coloniale" ⁽³⁹⁾, l'œuvre maghrébine de Berque, influencée dès le départ par les maîtres de l'École des *Annales*, est considérable. Diverse et compréhensive, elle est tout en nuances. Enracinée dans le concret et portée par une forte tendance à la synthèse, elle est traversée, de part en part, par un vigoureux souffle poétique ⁽⁴⁰⁾ qui lui donne toute sa dimension humaine. Elle restera pour nous tout autant que pour nos collègues qui, en France ou ailleurs, s'intéressent au Maghreb, une invitation à l'interrogation incessante, à l'analyse patiente et fine, à la formulation prudente et soucieuse du mot juste... et à être, en somme, tout à la fois sociologue, historien et anthropologue.

Hachemi KAROUI

** BERQUE J. - *Al-Yousi, problèmes de la culture marocaine au XVIII^e siècle*. - Paris, La Haye : Mouton, 1958, 144p., p. 143.

NOTES

- 1 DANIEL J. - "L'adieu au messenger lyrique", *Le Nouvel Observateur*, n° 1660, 6-12 juillet 1995, p.24.
- 2 Citons parmi eux les géographes Jean Dresch, Jean Poncet et Jean Despois ; l'économiste Alain Sauvy ; le linguiste André Martinet et le sociologue George Balandier
- 3 R.T.S.S., n° 1-10, *passim*.
- 4 BERQUE J. - "Droits des terres et intégration Sociale au Maghreb", *Cahiers Internationaux de Sociologie (C.I.S.)*, vol XXV, 1958, p.49.
- 5 R.T.S.S., n° 11, octobre 1967, p.7.
- 6 *ibid.*
- 7 BERQUE J. - *Les Cahiers de Tunisie*, 14^e année, 1966, p.248.
- 8 BERQUE J. - "Le Maghreb d'hier à demain", *C.I.S.*, 1964, p.53.
- 9 *Le C.E.R.E.S de l'université de Tunis, par la masse, la variété et la qualité de ses travaux, s'est hissé au niveau des Instituts et Centres de recherches en sciences humaines les plus actifs dans les pays en voie de développement*. R.T.S.S., n° 9, mars 1967, p.5
- 10 AL- FIKR, vol. VIII, 8 mai 1963, pp.50-66.
- 11 BERQUE J. - *Dépossession du monde*. - Paris : Seuil, 1964, 216p.
- 12 JEUNE AFRIQUE, n° 168, 27 janvier-2 février 1964, pp. 25-28.
- 13 Table ronde autour de l'article de Jacques Berque "Le Maghreb d'hier à demain", *Les Cahiers de Tunisie*, 14^e année, pp.211-248, p.247.
- 14 *ibid.*
- 15 JEUNE AFRIQUE, n° 168, déjà cité.
- 16 BERQUE J. - Table ronde, *Les Cahiers de Tunisie*, déjà cité, p.246.
- 17 BERQUE J. - art. *Tiers-Monde*, Encyclopaedia Universalis, vol. 17, p.1270.
- 18 BERQUE J. - Table ronde, *Les Cahiers de Tunisie*, déjà cité, p.248.
- 19 LES CAHIERS DE TUNISIE, Table ronde, déjà cité, pp.215, 223, 226, 228-230, 233, 235 ; cf. aussi pour les faits et les signes chez Berque *L'univers politique des Arabes : entretien avec Nadjim oud Dine Bammate, La table Ronde*, n° 127-128, juillet-août 1958, pp.83-89.
- 20 BERQUE J. - in *E. Universalis*, vol. 17, p.1270.
- 21 LES CAHIERS DE TUNISIE, Table ronde, déjà cité, p.242.
- 22 BERQUE J. in *E. Universalis*, op. cité, p.1270-71 ; voir aussi ERARD M. - "Compréhension et explication en sociologie", *Les Cahiers de Sociologie*, Institut de sociologie de l'Université Mohamed V, Rabat, septembre-novembre, n°1, p.13.
- 23 POUILLON F. - "Le mandarin merveilleux", *Le Monde des livres*, 7 juillet 1995, p.VIII.
- 24 Pour la bibliographie de Berque, cf. PETIT O., in *Rivages et déserts. Hommage à Jacques Berque*. - Paris : Sindbad, 1988, pp.275-297.
- 25 BERQUE J. - Table ronde, *Les Cahiers de Tunisie*, déjà cité, p.247.
- 26 BERQUE J. - *Mémoires des deux rives*. - Paris : Seuil, 1989, 288p., p.138.
- 27 DEMEERSEMAN A. - "Berquisme ou approche du réel", in *Rivages et déserts*, op. cité, pp.241-257 et 241-242
- 28 BERQUE J. - "Décolonisation, Intérieur et nature seconde", *Etudes de Sociologie tunisienne.*, Bureau de Recherches Sociologiques (BRS), Tunis, I, 1968, pp.11-27.
- 29 *ibid.*, p 14.
- 30 BERQUE J. - *Mémoires des deux rives*. - op. cité, pp.248-251.
- 31 LE CORAN. - Traduction de Jacques Berque. - Paris : Sindbad, 1990.
- 32 BERQUE J. - *Structures Sociales du Haut-Atlas*. - Paris : P.U.F, 1955, 470p.
- 33 BERQUE J. - *Al-Yousi, problèmes de la culture marocaine au XVIII^e siècle*. - Paris, La Haye : Mouton, 1958, 144p.
- 34 BERQUE J. - *Le Maghreb entre deux guerres*. - Paris : Seuil, 1962, 424p.
- 35 BERQUE J. - *L'intérieur du Maghreb - XV^e-XIX^e siècle*. - Paris : Gallimard, 1978, 546 p., p.10.
- 36 POUILLON F. - article déjà cité.
- 37 BERQUE J. - *L'intérieur du Maghreb - XV^e-XIX^e siècle*. - op. cité, p.10.
- 38 S'agissant des *Ulamâ* voir aussi son ouvrage : *Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb - XVII^e siècle*. - Paris : Sindbad, 1982, 297p.
- 39 Voir la présentation critique qu'en fit Berque dans son article "Cent vingt cinq ans de sociologie maghrébine", *Annales ESC*, n° 3, 1956, pp.296-324.
- 40 DUVIGNAUD J. - "Jacques Berque, poète du Savoir", *Le Nouvel Observateur*, n° 1660, 6-12 juillet 1995, pp.65-66.

Références
bibliographiques

Jacques Berque, les sciences sociales et la
décolonisation

D'après la bibliographie d'O. PETIT. in *Rivages et déserts. Hommage à Jacques Berque.* - Paris : Sindbad, 1988.

- "Vers un plan international de recherches prioritaires concernant les pays sous-développés", réponse à une enquête de l'Institut du Développement économique et social, *Revue Tiers-Monde*, 1961.
- "Colonisation, décolonisation comment les définir ?", *Cahiers Internationaux*, n° 118, 1961, p.53-61.
- "Action culturelle française et décolonisation", *Démocratie Nouvelle*, n°6, 1962, pp.62-66.
- "Sciences sociales et décolonisation", *Revue Tiers-Monde*, n° 9-10, 1962, pp.1-15.
- "Le système agraire au Maghreb", in *Réforme agraire au Maghreb. Colloque sur les conditions d'une véritable réforme agraire au Maroc*, avec DRESCH J., DUMONT R. et autres - Paris : François Maspero, 1963, 152p. (Les Textes à l'appui).
- "Valeurs de la décolonisation", *Revue de morale et de métaphysique*, 1963, pp.302-318.
- "Le droit des terres au Maghreb", *Studies in Developing Countries*, vol. II, 1964, pp.211-232.
- "Sociétés et lettrés arabes contemporains", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1er semestre, n° 36-37, 1964, pp.3-32.
- "Nature, culture et colonisation", in *Commission française pour l'UNESCO*, 1965, pp.101-110.
- BERQUE J., CHARNAY J. P. et autres - *De l'impérialisme à la décolonisation.* - Paris : Editions de Minuit, 1965, 360p.
- * "Mise en valeur et milieu naturel", *ibid.*, pp.163-174.
- * "Pour une sociologie de l'assistance publique", *ibid.*, pp.433-444.
- * "Approche des méthodes et des thèses", *ibid.*, pp.9-24.
- * "Quelques perspectives d'histoire économique coloniale", *ibid.*, pp.91-100.
- * "Nouvelles approches de la décolonisation", *ibid.*, pp.479-501.
- * "Portée et limite du phénomène colonial", *ibid.*, pp.285-294.
- "Quelques perspectives d'une sociologie de la décolonisation", *Revue de L'Enseignement supérieur*, I, n° 2, 1965, pp.33-40.
- "Le consciencisme de K. Nkruma", *Révolution africaine*, 9, janvier 1965.
- "Perspectives d'une sociologie de la décolonisation", *Revue de l'Institut de Sociologie. Les Cahiers de Sociologie*, Institut de Sociologie de l'Université de Mohamed V, Rabat, septembre-novembre 1965, pp.5-12.
- "The rural system of the Maghrib", in *State and Society in Independent North-Africa*, Washington, t. I, 1966, pp.192-211.
- "Modernization of the Maghreb", in *State and Society in Independent North-Africa*, Washington, t. II, 1966, pp.313-317.
- "L'Afrique au nord du Sahara, recherches en matières de relations raciales", UNESCO, 1966, pp.11-30 ; repris dans la *Revue internationale des sciences sociales*, pp.189-207.
- "Islam et socialisme", *Revue de l'Institut de sociologie*, Université libre de Bruxelles, n° 2-3, 1967, pp.15-29.
- "Education et mondialité", *les Cahiers de l'AUEP*, n°2, 1967, pp.15-21.

- "La troisième étape", *Le Monde* du 11-12 juin 1967.
- "Le développement et l'homme", in *Rapport de synthèse présenté à l'UNESCO*, 1967, pp.4-17 et 23-36 ; traduit dans *Ma'rifa*, Damas, octobre-novembre 1968, pp.45-64 et 26-36.
- "Quelques problèmes de la décolonisation", *L'Homme et la Société*, n° 5, 3e trimestre, 1967, pp.17-28.
- "al-'Arab wa al-'ulûm al-Ijtimâ'iyya fi mi'ati 'Am", in *al-Fîkr al-'Arabi fi mi'ati 'Am.* - Beyrouth, 1968, 678 p., pp.152-182.
- "Contenu et forme de la décolonisation", in *Perspectives de la sociologie contemporaine, hommage à Georges Gurvitch.* - Paris : PUF, 1968, pp.21-37.
- "La coopération interuniversitaire dans la promotion du développement, conférence inaugurale", in *Colloque de l'AUEP*. - Tunis, 1968, pp.17-23.
- "The Establishment of the colonial economy", in *Beginning of Modernization in the Middle East.* - Chicago-Londres : Polk et Chambers éd., 1968, pp.223-243.
- "Le Maghreb et la décolonisation : fait et valeur dans la décolonisation", *Economie et Humanisme*, n°179, janvier-fevrier 1968, pp.5-13.
- "Vers une sociologie des passages", *Etudes de sociologie tunisienne*, Bureau de Recherches Sociologiques (BRS), Tunis, I, 1968, pp.29-40.
- "Un arabisant chez les Diola", in *Mélanges Mohammed al-Fasi*, 1969, pp.1-10 ; publié à l'occasion du dixième anniversaire de l'université Mohammed V (1957-1967).
- "Le développement et l'homme", *Esprit*, n°2, février 1969, pp.163-180.
- "Vers une humanité plénière", *Esprit*, n°4, avril 1969, pp.652-657.
- "Vie sociale et variations de mode et de densité", *L'Homme et la société*, n° 11, 1er trimestre 1969, pp.146-158.
- "Crisis and Role of Decolonization", in *Reflections on the Middle East Crisis.* - Paris, La Haye : Mason et Mouton, 1970, pp.205-213.
- "Qu'est ce qu'une identité collective ?", in *Echanges et Communications, Mélanges offerts à Lévi-Strauss.* - La Haye, 1970, pp.467-485.
- "Logiques plures du progrès", *Diogène*, n° 79, 3e trimestre 1972, pp.3-26.
- "Traditions and innovation in the Maghrib", *Deadalus*, winter 1973, pp.239-250.
- "L'élan fracassé", *Présence Africaine*, n° 85, 1er trimestre 1973, pp.25-31.
- "Dé-réduire l'historicité", in *conférence inaugurale du Séminaire de l'AUEP sur l'Université et la pluralité des cultures.* - Louvain-La-Neuve, 21-25 mai 1973.
- "Sociologie de la tension aujourd'hui, au niveau originel", in *La Science et la diversité des cultures.* - Paris : UNESCO-PUF, 1974, pp.133-155.
- "Impérialisme et décolonisation", 24ème congrès de sociologie, *Algérie-Actualité*, 31 mars-6 avril 1974, p. 67.
- "Du Maghreb à l'Hexagone, qu'est-ce qu'un peuple ?", *Pluriels*, n°13, 1978, pp.5-19.
- "L'identité collective et les sujets de l'histoire", in *Identités collectives et relations internationales.* - Bruxelles, 1978, pp.11-18.
- *De L'Euphrate à l'Atlas.* - Paris : Sindbad, 1978, 2 vol., 732p.
- * "Matière d'identité", *ibid.*, vol.I - *Espaces et moments* - pp.15-36.
- * "Impérialisme et décolonisation", *ibid.*, vol.II - *Histoire et nature* - pp.595-603.

Correspondances, désireux de rendre compte des travaux de troisième cycle et, partant, de la contribution des formations doctorales à l'avancement de la recherche, renouvelle une expérience amorcée dans les numéros 12-13, 24, 25 et 29.

La rubrique MEMOIRES accueille ici la synthèse d'une recherche réalisée en 1994 par Elise HELIN dans le cadre du DEA **Science Politique Comparative** de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence sous le titre **La profession d'avocat en Tunisie (1883-1987)**.

Son travail situe, dans une perspective historique, à travers les aspects corporatifs et le rapport au pouvoir (avant et après l'indépendance), l'influence des avocats dans la société tunisienne.

La profession d'Avocat en Tunisie (1883-1987)

Elise HELIN est doctorante en sciences politiques à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence et allocataire de recherche du MENESRIIP

Dans le monde arabe, la naissance de l'avocature en tant que **fonction de défense en justice, exercée par des juristes professionnels et organisée en profession libérale**, résulte soit de la création de juridictions mixtes, soit de l'implantation de juridictions françaises dans les territoires colonisés ou sous protectorat. Ainsi son apparition est-elle liée à un processus de modernisation institutionnelle au cours duquel se sont imposées des représentations différentes du droit, notamment par le biais des codifications et de l'importation de principes juridiques occidentaux, mais également à travers les changements intervenus dans l'enseignement et la pratique des tribunaux.

Partant de l'hypothèse de **l'influence de la structuration des corps professionnels, qui participent à l'activité judiciaire, sur la régulation politique et sociale qui s'effectue par le droit**, il importe de comprendre qui sont ces nouveaux praticiens du droit, quelle est leur culture et quels sont leurs statuts juridique et politique.

Dans le cas des avocats tunisiens, la réponse à ces interrogations impose d'abord de revenir sur la mise en place de la profession, au cours de la période coloniale, et sur le rôle politique joué par ces nouveaux acteurs sociaux dans le processus qui conduira à l'indépendance. Ce préalable s'avère en effet indispensable si l'on veut comprendre les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui, sous le régime bourguibien, ont constitué des handicaps à la professionnalisation des avocats.

Naissance de la profession d'avocats en Tunisie : l'instauration d'un dualisme

A l'époque précoloniale, la justice tunisienne (religieuse et séculière) cohabitait avec des tribunaux rabbiniques ainsi que des juridictions consulaires. La fonction de défense en justice existait sous forme embryonnaire. En effet, si le prévenu devait en principe se défendre seul devant la justice du *qâdi*, en pratique il pouvait se faire assister par un tiers appelé *oukil* (ou *wakil*) *plus éloquent et plus au fait que lui des arcanes de la procédure* (B. BOTIVEAU, 1993). Produits d'une formation "inachevée" à l'université islamique de la Zitouna, ne leur conférant pas le statut de juristes, les *oukils* exerçaient leurs fonctions aussi bien devant les tribunaux du *qâdi* que devant les tribunaux séculiers tunisiens. La restructuration de l'organisation juridictionnelle, opérée par les autorités du protectorat français à partir de l'année 1883 n'entraîne pas la disparition de cette profession, mais conduit à sa marginalisation.

L'ère du "dédoubllement"

Avec le protectorat français commence ce que Aziz KRICHEN appelle l'ère du *dédoubllement* : *dédoubllement dans l'économie avec le dualisme entre secteur moderne et secteur traditionnel... dans l'administration, la justice, l'enseignement...*

(A. KRICHEN, 1987). La communauté locale peut conserver ses propres valeurs et demeurer partiellement régie par l'ordre juridique autochtone. Mais la communauté étrangère ne peut se passer d'un système juridico-politique de même nature que le système économique qu'elle implante. Le protectorat français va donc introduire en Tunisie le droit, l'appareil juridico-administratif et les institutions sociales nécessaires au bon fonctionnement de l'économie nouvelle. Ainsi la justice tunisienne, religieuse et séculière, est-elle maintenue, partiellement réformée, mais cantonnée aux questions de statut personnel, de succession et aux petits procès civils et pénaux ne concernant que les Tunisiens entre eux. L'essentiel des litiges, particulièrement ceux relevant du domaine économique, est transféré ou accordé aux nouvelles juridictions françaises, implantées sur le territoire dès 1883 et compétentes chaque fois qu'un Français ou ressortissant des "puissances amies" (les juridictions consulaires sont supprimées) se trouve demandeur ou défendeur à l'action.

En transplantant sa justice en Tunisie, la France devait nécessairement introduire un corps de défenseurs adapté aux caractéristiques de cette justice et formés au droit français. Venus de métropole ou d'Algérie, les avocats affluent en nombre à Tunis et créent un barreau dès 1884. D'abord officieux, le "barreau français" de Tunis jouit de son indépendance et de toutes les prérogatives dévolues à ce type d'organisation en 1901. Les conditions d'accès à la profession se limitant à la simple détention d'un diplôme français de licence en droit, le barreau accueille très rapidement des Tunisiens, formés au collège Sadiki puis dans les Facultés de Droit françaises.

Dès les premières années du protectorat, le dualisme est donc posé. A une justice traditionnelle, partiellement réformée et marginalisée, se juxtapose une justice moderne, à compétence élargie, offrant la garantie d'une défense exercée par des juristes professionnels. La population autochtone lui accorde son crédit et y porte des litiges relevant normalement de la compétence des tribunaux tunisiens. Par ailleurs, les membres du barreau obtiennent presque systématiquement le droit de plaider devant les juridictions séculières tunisiennes.

La professionnalisation des *oukils*

La fonction d'*oukil* perdant en prestige à mesure que l'avocature en gagne, les *oukils* vont lutter pour leur survie et s'engager sur la voie des revendications professionnelles durant toute la période du protectorat. En 1907, un petit groupe crée l'Association Tunisienne des *Oukils*, premier regroupement institutionnel au sein de cette profession, par l'intermédiaire duquel vont s'exprimer les principales revendications : obtenir le statut de juriste et la transformation de l'Association en ordre professionnel, gérant librement les inscriptions, veillant au respect de la déontologie et exerçant un pouvoir disciplinaire.

L'Association Tunisienne des *Oukils* est reconnue en 1937, mais ce n'est qu'en 1952, à la suite de démarches régulières auprès du Résident Général, que toutes les exigences sont satisfaites : le terme *oukil* est remplacé par celui de *mouhami*, qui signifie "avocat" et un Conseil de l'Ordre des *mouhamis*, disposant des mêmes prérogatives que celles reconnues au Conseil de l'Ordre des avocats, est créé. Menacés dans leur existence et influencés par l'introduction de l'avocature, les *oukils* tunisiens se sont donc professionnalisés. Au-même moment, les premières générations d'avocats tunisiens intégrant le barreau français de Tunis optaient pour une autre voie : celle de l'engagement politique.

L'engagement politique des avocats tunisiens jusqu'à l'indépendance

Ni la libre accession, sans condition de nationalité, à la profession d'avocat, ni l'appartenance à un barreau indépendant ne pouvaient gommer les conséquences inhérentes à la situation coloniale. De fait, les avocats tunisiens ont fait l'objet d'une double marginalisation au sein du barreau. En premier lieu, les fonctions de membres du Conseil de l'Ordre ne leur sont devenues librement accessibles qu'en 1944 et, jusqu'à l'indépendance, le bâtonnat a toujours été exercé par un avocat français (si on excepte l'élection très provisoire de Mustapha Kaak en 1947, puisqu'il

étaient ainsi astreints aux Cours de Droit Tunisien, dont l'enseignement, professé en français et simultanément traduit en arabe, s'échelonnait sur deux années. Mais on était loin de la formation universitaire au droit et principes du droit français que les avocats recevaient dans les facultés de la métropole ou d'Alger. *Oukils* et avocats plaidaient donc des droits différents devant des tribunaux différents.

La fusion de ces deux professions, qui représentait une promotion pour les *oukils* et un nivellement par le bas pour les avocats (E. CHERIF, 1990), peut être comprise comme une conséquence inhérente à la volonté d'unification de la justice. Mais elle peut également être analysée comme une décision d'ordre politique liée à la crise yousséfiste de 1955 (faisant suite à la signature de la convention accordant l'autonomie interne à la Tunisie). Comme le rappelle Michel CAMAU, cette crise recouvrait, entre autres dimensions, celle d'une tentative d'une fraction de la bourgeoisie traditionnelle en vue d'éliminer la direction du Parti (M. CAMAU, 1971). Le Parti Constitutionnel Libéral était représentatif de cette bourgeoisie et, parmi les avocats du barreau, bon nombre étaient restés fidèles au "Vieux-Destour". Par ailleurs, les *oukils* qui, comme la plupart des zitouniens, se sentaient menacés par le projet moderniste de Bourguiba, soutenaient massivement Salah Ben Youssef. Les deux corps professionnels représentaient donc deux foyers d'opposition et la décision de les fusionner pouvait constituer un moyen de les neutraliser à long terme, en "noyant" les avocats, alors peu nombreux, parmi les *oukils* et en "achetant" ces derniers par une élévation de leur statut.

L'hétérogénéité ainsi créée ne s'est pas estompée avec la disparition progressive des *oukils*. En effet, en plus de la faculté de droit de Tunis, créée en 1960, est fondée en 1966, l'Ecole Supérieure de Droit (ESD), dispensant un enseignement en langue arabe et chargée d'absorber les derniers diplômés de l'enseignement zitounien. Prioritairement destinée à former les nouveaux magistrats, l'ESD offrait également accès à la profession d'avocat. Jusqu'en 1973, date à laquelle l'ESD est supprimée, la dualité de formation est donc maintenue, entretenant l'hétérogénéité du corps et bloquant durablement la naissance d'une identité professionnelle commune à tous ses membres. Mais la faiblesse numérique des avocats tunisiens immédiatement après l'indépendance n'est pas non plus pour rien dans cette situation.

Faiblesse numérique et renouvellement tardif de générations

Si l'on en croit les chiffres rapportés par Jean GUEYDAN, la population des avocats tunisiens s'élevait, en 1954, à environ 340 membres (J. GUEYDAN, 1954). Or, en 1963, le nombre des avocats, anciens *oukils* et stagiaires compris, n'est plus que de 296 membres. Cette importante diminution s'explique naturellement par le départ massif des avocats français et d'une partie des israélites. Par ailleurs, certains avocats tunisiens, qui s'étaient engagés dans le mouvement de libération nationale, ont logiquement rejoint les sphères de l'Etat. Par la suite, c'est "l'expérience socialiste" menée par Ahmed Ben Salah, au cours des années soixante, qui bloque le développement du corps. Durant toute cette décennie, alors que les intérêts privés sont marginalisés, une partie des avocats en exercice rencontre d'importantes difficultés économiques et le recrutement de nouveaux membres reste extrêmement faible. Entre 1963 et 1975 (le retour au libéralisme date de 1970), le corps des avocats ne s'enrichit, en moyenne, que de quinze membres par an. Conséquence immédiate de ce faible recrutement, le renouvellement de génération, notamment au sein du Conseil de l'Ordre, est tardif. Jusqu'en 1970, la proportion des avocats inscrits après l'indépendance est trop limitée pour que ceux-ci puissent élire des représentants issus de leurs rangs. Après cette date, le recrutement s'intensifie, mais le renforcement des conditions d'éligibilité empêche encore les jeunes avocats de devenir membres du Conseil de l'Ordre. Il faut attendre l'année 1980 pour que quatre d'entre eux accèdent à ces fonctions. La naissance de l'Association des Jeunes Avocats (AJA), en 1970, est symptomatique de ce renouvellement tardif. L'AJA est en effet la création d'avocats qui, marginalisés lors des élections au Conseil de l'Ordre, ont dû créer une organisation nouvelle pour obtenir un droit d'expression. Mais, la constitution de l'AJA, qui s'affirme dès le départ comme la voix politique du barreau, traduit également un autre phénomène : celui de la neutralisation du corps des avocats par le régime bourguibien.

Primauté du politique et neutralisation du corps

L'un des effets immédiats de l'opposition yousséfiste est de persuader Habib Bourguiba que la vulnérabilité est un corollaire de l'action politique et du pouvoir. La crise yousséfiste marque probablement le moment du choix d'un régime autoritaire de parti unique, avec les conséquences que ce choix entraîne, notamment quant au contrôle des syndicats et groupements professionnels. Le corps des avocats n'échappe pas à la règle et la volonté de contrôle s'exprime très clairement à travers la manipulation des élections des membres du Conseil de l'Ordre et du bâtonnier. En 1958, lorsque les deux corps sont unifiés, Bourguiba impose Maître Chadly Khalladi à la tête du barreau. En fait, pour ce premier mandat de deux ans, le bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont été virtuellement nommés. En 1960, Khalladi est reconduit dans les mêmes conditions, avec un nouveau Conseil de l'Ordre. Il ne finira cependant pas ce deuxième mandat. En 1961, il est arrêté sous un prétexte de circonstance, offrant l'occasion au parti Néo-Destourien de *mettre le grappin sur le groupement des avocats qui voulaient être indépendants* (E. CHERIF, 1990). De fait, l'arrestation du bâtonnier ne donna pas lieu à de nouvelles élections et le Parti nomma une commission chargée d'administrer le barreau. A partir de 1963, l'étau se desserre pour les élections au Conseil de l'Ordre, mais le bâtonnier demeure un candidat unique, de formation universitaire, "pressenti" par le Palais Présidentiel. Le choix du Palais se porte systématiquement sur un homme qui, sans être inféodé au régime, est susceptible d'être contrôlé : un opposant, mais modéré, voire timoré. Lorsque les avocats recouvrent leur liberté de choix, au début des années soixante-dix, ils ont tendance à reproduire ce schéma, à la seule différence près qu'ils décident d'élire des zitouniens. Mais, les élections n'en deviennent pas pour autant un enjeu cantonné à la profession elle-même. Elles continuent au contraire à n'avoir de sens que par rapport au Pouvoir, dans une dialectique immuable d'alliance et d'opposition.

Au début des années soixante, le corps des avocats est presque anéanti. Faible numériquement, profondément hétérogène dans sa composition et pris dans l'engrenage de la répression contre l'opposition yousséfiste, il reste totalement absent de la scène politique jusqu'en 1966. En 1961, il ne s'oppose pas à l'arrestation de son bâtonnier. En décembre 1962, lors de la deuxième crise à laquelle le régime est confrontée avec le complot dit "yousséfiste", aucun avocat ne se porte volontaire pour assurer la défense des comploteurs et le gouvernement doit procéder à des réquisitions d'office. En fait, jusqu'en 1966, les avocats refusent de plaider volontairement dans les affaires à caractère politique, ce qui est révélateur de l'efficacité des stratégies utilisées par le régime bourguibien pour neutraliser le corps.

La politisation du corps

Pourtant c'est en relation avec le développement de la *justice politique* (S. BELAID, 1984) en Tunisie que les avocats ont entamé leur lent retour à l'existence, en développant, progressivement, un discours sur l'Etat de droit et les libertés publiques. L'année 1966, qui voit le pouvoir destourien faire face à la première manifestation d'envergure de la part des étudiants, est une date charnière marquée par la mise en place d'un collectif de quarante avocats pour assurer la défense des étudiants arrêtés. Les démarches et les prises de position en faveur des libertés publiques et du respect des droits de la défense ne font dès lors que s'accroître et notamment suite à la création de l'Association des Jeunes Avocats, en 1970. Il faut cependant reconnaître que jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'engagement des avocats n'est pas massif. Il concerne essentiellement des individus mus par des mobiles politiques, opposants au régime, ou de "jeunes" avocats cherchant une place aux côtés des "anciens", dans une période de marasme économique provoqué par l'expérience socialiste d'Ahmed Ben Salah.

S'il faut attendre les années quatre-vingts pour que les avocats, parfois en tant que corps, puissent à nouveau s'engager au nom de l'ensemble de la société, cette évolution est préparée au milieu des années soixante-dix, par les changements survenus sur l'échiquier politique. Après le limogeage d'Ahmed Ben Salah puis sa condamnation, l'opposition politique naît au sein même du parti au pouvoir : le Parti Socialiste Destourien. D'une part, les partisans de Ben Salah constituent un

parti politique "de gauche", le Mouvement d'Unité Populaire (MUP) et, d'autre part, Ahmed Mestiri et les partisans du libéralisme se retrouvent au sein du Mouvement des Démocrates Socialistes (MDS), moteur de toutes les revendications visant à instaurer un régime démocratique fondé sur le respect du droit et des libertés publiques. L'usage politique du droit prend une forme systématique et organisée sous le gouvernement de Mohamed Mzali, succédant à Hédi Nouira en 1981, qui permet à l'opposition de s'exprimer légalement et plus ou moins librement. Le discours juridique sur l'Etat de droit et les droits de l'homme fait désormais partie des moyens d'action politique. L'engagement des avocats s'inscrit dans ce cadre.

Celui-ci a pour principal effet d'entraîner une politisation du corps tandis que les débats professionnels restent peu mobilisateurs. Les problèmes existent pourtant. La presse se fait de plus en plus souvent l'écho de ceux relatifs à l'assistance judiciaire et à la condition des avocats stagiaires, dont les relations avec le maître de stage sont mal définies et qui sont systématiquement réquisitionnés, par le Conseil de l'Ordre lui-même, pour plaider dans les affaires pénales peu intéressantes sur le plan financier. Par ailleurs, l'inexistence totale de sociétés civiles d'avocats oblige les nouveaux venus dans la profession à assumer les frais d'installation d'un cabinet. Dans le même temps, l'Ordre continue d'être régi par un règlement intérieur datant du début des années soixante, dont beaucoup ignorent le contenu et parfois même l'existence. Conscients de la nécessité d'apporter des solutions à ces différents problèmes, une partie des avocats demandant la révision de la loi de 1958, organisant la profession. Mais leur tentative échoue en 1983. La profession ne sera pas réformée sous le régime bourguibien.

Conclusion

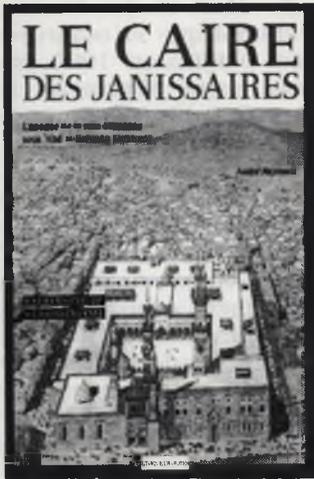
Corps hétérogène dès sa naissance et condamné à le rester longtemps pour des raisons historiques et structurelles, le corps des avocats tunisiens est parvenu difficilement à se constituer en tant que tel et à acquérir l'influence qui pouvait lui revenir au lendemain de l'indépendance. La nature autoritaire et répressive du régime bourguibien l'a toujours maintenu en position de faiblesse par rapport à l'Etat. Par ailleurs, l'engagement d'une partie des avocats en faveur du respect des libertés publiques et des droits de l'homme a eu pour conséquence principale la politisation du corps. Mais cet engagement est resté peu efficace s'agissant de créer une corporation véritablement capable de défendre ses intérêts et de se faire entendre à l'échelle nationale.

Elise HELIN

Références bibliographiques

- BELAID S.** - "La justice politique en Tunisie", *Revue Tunisienne de Droit*, 1984, pp. 361-404.
- BEN ACHOUR Y.** - *Politique, Religion et Droit dans le Monde Arabe*. - Tunis : Cères Productions, 1992, 275 p.
- BOTIVEAU B.** - *Loi islamique et droit dans les sociétés arabes*. - Paris, Aix-en-Provence : Karthala, IREMAM, 1993, 379 p.
- CAMAU M.** - "Le discours politique de légitimité des élites tunisiennes", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1971, pp. 26-68.
- CHERIF E.** - *Mémoires d'un Beldi*, propos recueillis par Khedija Ben-Mahmoud Cherif. - Tunis : Cères Productions, 1990, 215 p.
- DEROUICHE BEN-ACHOUR S.** - "L'enseignement du droit en Tunisie pendant la période coloniale", *Dossiers du CEDEJ*, 1994, pp. 45-58.
- FITOUSSI E. BENAZET A.** - *L'Etat tunisien et le protectorat français, histoire et organisation (1525 à 1931)*. - Paris : Rousseau et Cie Editeurs, 1931, 819 p.
- GUEYDAN J.** - *Les avocats, les défenseurs et les avoués de l'Union Française*. - Paris : LGDJ, 1954, 421 p.
- JAMBU-MERLIN R.** - *Le droit privé en Tunisie*, LGDJ, Paris, 1960.
- KRICHEN A.** - "La fracture de l'intelligentsia : problème de la langue et de la culture nationale", in *La Tunisie au présent : une modernité au dessus de tout soupçon ?* - sous la direction de CAMAU M. - Paris : Editions du CNRS, 1987, pp. 121-144.
- REID D.-M.** - *Lawyers and politics in the arab world, 1880-1960*. - Bibliotheca Islamica, 1981, 421 p.
- "The rise of profession and professional organization in modern Egypt", *Comparative Studies in Society and History*, n°16, 1974, pp. 24-57.
- SRINGBORG R.** - "Professional syndicates in egyptian politics". *International Journal of Middle East Studies*, n°9, 1978, pp. 275-295.

RAYMOND André. - **Le Caire des Janissaires : l'apogée de la ville ottomane sous 'Abd-al-Rahmân Katkhudâ.** - Paris : CNRS Edition 1995. - 127 p., ill. et cartes. - (Patrimoine de la Méditerranée)



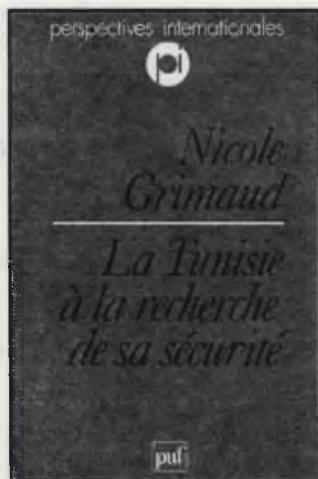
Une description de l'Égypte ottomane du XVIII^{ème} siècle nous est proposée dans cet ouvrage où l'érudition est mise à la portée de tous. L'étude d'A. RAYMOND, centrée sur la vie d'un janissaire, l'émir 'Abd-Rahmân Katkhudâ (vers 1714-1776), remet en cause l'idée généralement acquise selon laquelle cette période aurait marqué le déclin de la ville du Caire. Une première partie rappelle l'organisation politique et économique du Caire et ses mutations depuis le XVII^{ème} siècle jusqu'à l'avènement de l'émir.

Les milices dont celle des janissaires, préposés à la police urbaine, avaient dès la seconde moitié du XVII^{ème} siècle profité de l'effacement temporaire des beys pour améliorer leur ordinaire en s'associant aux négociants dans une formule de "protection" proche du racket. Ils finirent par contrôler tout le commerce extérieur, en outre celui du café. L'importance de leurs ressources matérielles leur conféra par voie de conséquence un rôle croissant dans les affaires politiques. L'un de ces janissaires devient émir et maître d'une Égypte prospère. Katkhudâ, arrivé au faite de sa puissance, s'attacha à construire et à restaurer le Caire. Ce faisant, A. RAYMOND démonte le mécanisme de prospérité de la ville qui s'étend au Sud puis à l'Ouest de la ville historique des Fatimides. Si Katkhudâ n'avait pas été étranger à cette expansion, à

tout le moins, il lui donna sa forme.

De nombreuses illustrations rendent compte tout au long de l'ouvrage de l'exceptionnelle activité architecturale d'un émir que l'auteur place parmi les plus grands "mécènes" qu'ait connu le Caire, parmi les plus novateurs aussi.

GRIMAUD Nicole. - **La Tunisie à la recherche de sa sécurité** ; préf. de Khalifa CHATER. - Paris : Presses Universitaires de France, 1995. - 222 p. - (Perspectives internationales)



À quoi bon une politique de défense s'il n'y a rien à défendre ? Le propos prêté à un ancien ministre tunisien de la défense est repris par Nicole GRIMAUD pour caractériser une stratégie sécuritaire fondée prioritairement sur l'amélioration des conditions de vie de la population. A partir d'une analyse réaliste de ses potentialités et d'une hiérarchisation de l'affectation de ses ressources, la Tunisie s'emploierait à préserver sa sécurité sans lui sacrifier son développement. Elle assignerait à la diplomatie un rôle préventif et à l'armée un rôle défensif de nature à contenir les éventuels assaillants le temps nécessaire à l'entrée en lice de forces alliées.

Cohésion nationale, garanties extérieures et armement défensif, tels seraient les lignes forces d'une doctrine qui n'aurait guère varié depuis les premiers jours de l'indépendance et ne serait pas démentie par l'important effort d'équipement militaire entrepris depuis 1980. Du moins, le triptyque constitue-t-il le fil conducteur d'un ouvrage qui a le double mérite de mettre en perspective des événements et de styliser le jeu des acteurs internationaux.

Le système d'interrelations de la Tunisie avec ses voisins et alliés déclarés, l'Algérie et la Libye, et ses alliés potentiels, la France et les États-Unis, est explicité au-delà des oscillations de la conjoncture, des hésitations des parties en présence et du flou des positions affichées.

Sur cette toile de fond, entretiens et dépouillements d'archives permettent à N. GRIMAUD de présenter sous un éclairage nouveau, et sans négliger le détail, nombre de moments forts de l'histoire des quarante dernières années : la question de l'évacuation des troupes françaises, la crise de Bizerte, la présence de l'ALN algérienne, l'accord de Jerba, le coup de Gafsa, le raid israélien sur Hammam-Chott...

En dépit des alertes, des heurts et des ruptures ponctuelles, la Tunisie serait parvenue à conjurer les menaces en réussissant à compenser un rapport de forces globalement défavorable par une image imposant le respect. En qualifiant la Tunisie de *Bent nas*, l'auteur entend saluer la pertinence de la voie suivie dans la recherche de la sécurité.

En contrepoint de cette approche, le préfacier développe une problématique de la vulnérabilité relative et conjoncturelle, non sans évoquer l'épreuve d'instabilisation de l'Algérie et l'aptitude de la Tunisie à y faire face.

TUNISIE : LA POLITIQUE ECONOMIQUE DE LA REFORME, sous la dir. de William ZARTMAN. - Tunis : Alif - Les Editions de la Méditerranée, 1995. - 255 p.



Cet ouvrage constitue la traduction française de *Tunisia : the political economy of reform*, paru en anglais en 1991 aux éditions African studies library (voir Correspondances n°10, septembre 1993). Cet ensemble de contributions présente et analyse les principales réformes politiques et économiques survenues en Tunisie entre 1987 et 1989-1990. La libéralisation politique, consacrée par le multipartisme et l'ouverture d'un dialogue avec le MTI, a été menée parallèlement à une ouverture économique largement influencée par la contrainte internationale.

La Tunisie se caractérise par l'existence d'un parti dominant qui apparaît également comme un partenaire des autres formations politiques. *Catch-all party*, le RCD se veut parti des agriculteurs, des syndicats, des milieux d'affaires. Cette stratégie semble viable tant que les demandes contradictoires de ces divers groupes sociaux n'apparaissent pas au grand jour (W.ZARTMAN).

L'éclosion d'une bourgeoisie entrepreneuriale a été favorisée par une politique de développement axée sur l'expansion du secteur privé. L'émergence d'une telle bourgeoisie dans des pays comme la Tunisie ou le Maroc préfigure-t-elle l'apparition d'une classe dominante capable de dicter ses choix à l'Etat ? (E.BELLIN). La mise en œuvre d'une politique d'ajustement structurel dès 1986 a sonné le glas des situations rentières, à travers la libéralisation des prix et des importations, la réduction des

dépenses de l'Etat et la dévaluation du dinar. Cette évolution, en introduisant la concurrence et en menaçant les monopoles, donnait à penser que la bourgeoisie industrielle avait désormais les moyens d'accroître son indépendance économique vis-à-vis de l'Etat. En réalité, le monde des affaires en demeure largement tributaire, l'Etat étant perçu avant tout comme le protecteur des entreprises fragilisées par les conséquences induites de l'intégration dans l'économie mondiale.

La restructuration économique s'est accompagnée d'une pression sociale importante (Ridha FERCHIOU). Paradoxalement, certains déséquilibres, telle la montée du chômage, sont en grande partie le résultat des progrès économiques et sociaux accomplis depuis l'indépendance (baisse du taux de mortalité, généralisation de l'enseignement).

Une réflexion sur la politique étrangère de la Tunisie rend compte de la difficulté à maintenir un équilibre entre l'arabité et l'ancrage au sein de l'espace européen (M.J. DEEB & E. LAIPSON).

COMMENT ON ENSEIGNE L'HISTOIRE EN ALGERIE ; actes du colloque "L'enseignement de l'Histoire", Oran, 26-27 février 1992 ; sous la responsabilité scientifique de Mohamed GHALEM et Hassan REMAOUN. - Oran : Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 1995. - 68-116 p. texte arabe-français



Les différents textes en français et en arabe qui composent ces actes de colloque se veulent à la fois un bilan et le point de départ d'une réflexion plus vaste. L'état des lieux, basé sur l'examen des programmes d'enseignement de l'histoire, des analyses de contenu des manuels et des enquêtes par questionnaire auprès des élèves, met en évidence plusieurs points. Il constate, en premier lieu, la forte coloration idéologique de la plupart des manuels du secondaire qui véhiculent souvent des référents arabo-islamiques largement centrés sur le Moyen-Orient, ne laissant à l'Algérie et au Maghreb que la portion congrue. Le traitement de l'histoire du mouvement national et de la guerre de libération se caractérise aussi fortement par l'occultation et l'apologie. En outre, on relève de façon frappante l'absence de textes historiques ou de documents illustratifs susceptibles d'inciter à la réflexion ou à la critique le processus pédagogique donnant la préférence à la mémorisation et l'apprentissage par cœur.

Ce constat est à rapprocher, selon plusieurs auteurs, des conditions de production de l'histoire "savante" en Algérie, qui n'a pas réussi à instaurer de rupture nette avec les autres discours à l'œuvre dans la société et, plus précisément, avec le discours politique. La production historique (d'ailleurs principalement axée sur l'histoire politique) a dès lors été constamment parasitée par le discours des groupes politiques dominants.

Revenant sur ce constat, M.HADDAB appelle à approfondir la démarche par une réflexion sur l'ensemble de l'espace social de l'histoire, c'est-à-dire non seulement une étude du corps des historiens "professionnels", mais aussi des relations que ces derniers entretiennent avec l'ensemble des institutions et des catégories d'agents sociaux concernés par la production, la circulation et la consommation du discours historique. Comprendre l'histoire telle qu'elle s'enseigne nécessite en effet de saisir les stratégies consciemment ou inconsciemment mises en œuvre par des groupes déterminés pour renforcer leur position dans le champ intellectuel et politique.

JEUNESSE ESTUDIANTINE MAROCAINE. Valeurs et stratégies ; par Rahma Bourqia, Mokhtar El Harras et Driss Ben Saïd. - Rabat, Université Mohammed V, 1995. - 148 p. - (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Essais et études. 14)



Depuis l'indépendance du Maroc, l'université a joué un rôle important dans la construction de la "jeunesse" comme catégorie sociale. Dans un premier temps, les facultés ont formé les cadres nécessaires à la mise en place des structures administratives du pays. Aujourd'hui, la valeur des diplômes pose problème face à la distorsion existante entre les savoirs acquis dans une institution universitaire et les savoirs demandés par la société. Qu'attendent les étudiants de l'université ? Comment choisissent-ils les filières de formation ? Comment se définissent-ils par rapport aux non étudiants ? Existe-t-il une culture estudiantine ?

L'enquête menée auprès de cinq cents étudiants de l'Université Mohammed V tente de répondre à ces questions. Les auteurs ont établi, à partir de leurs réponses, des profils d'étudiants ; ils définissent leurs valeurs ainsi que les liens qui les unissent à leurs institutions et à leurs familles. Ils sont partis de l'hypothèse que, depuis les années quatre-vingts, face au développement du chômage des diplômés, les étudiants auraient des réactions de rejet à l'égard de la société "adulte". Or, se défiant des institutions, la majorité réagit à la "crise" en utilisant une panoplie de "bricolage" formée d'éléments socio-culturels plutôt qu'en adoptant des idéologies totalisantes. La famille demeure source de valeurs et lieu de "refuge" face à un monde public difficilement maîtrisable.

C'est également à la cellule familiale que l'étudiant a recours pour ses dépenses matérielles. Bien que la relation familiale demeure primordiale, elle ne leur permet d'exprimer ni leur vie intime, ni leurs orientations politiques et professionnelles. Seuls les étudiants aisés affirment discuter avec leurs parents de leurs études.

L'avenir pose problème aux étudiants. La plupart d'entre eux, issus de familles modestes ou du monde rural, rêve de travailler pour l'Etat. Ils font preuve de pragmatisme et manifestent un désir de stabilité, tant dans le choix qu'ils font des filières de formation, que dans leur façon de "bricoler" entre une culture ancestrale et islamique idéale et les réalités vécues. La majorité se prononce contre l'arabisation, estimant que l'utilisation de la langue française est un facteur de promotion sociale.

LAHBIL-TAGEMOUATI Naïma. - Le Foncier : autopsie du prix et de l'échange. Le cas de la ville de Fès ; préf. de Jean-Jacques Granelle. - Casablanca : Wallada, 1994. - 326 p. - (Réseaux économiques)



Différentes théories économiques qui tendent à expliquer le fonctionnement des marchés fonciers urbains se heurtent à des difficultés pour déterminer la formation du prix. En prenant pour champ de référence la ville de Fès, Naïma LAHBIL-TAGEMOUATI élargit la problématique des analyses économiques néo-classique, néo marxiste ou statistique, et se propose d'interpréter le foncier urbain en faisant appel à un concept emprunté à l'anthropologie - plus précisément à E. DURKHEIM et M. MAUSS - le *fait social total*. Son analyse prend en compte les déterminants sociaux et, notamment, le rôle de l'Etat, des propriétaires fonciers ainsi que des consommateurs en tant qu'acteurs.

A partir d'une instrumentation absolument différente, les deux analyses économiques, néo-classique et marxiste, se rejoignent, en effet, dans leur ultime conclusion : si la rente foncière renvoie à la demande, le marché foncier est alors dominé par la promotion immobilière. Or l'étude, à Fès, de la politique foncière des promoteurs immobiliers montre que ce segment de la demande n'y joue pas un rôle prédominant. Quant à la statistique, de nature empirique, malgré la sophistication de ses outils d'analyse, elle ne saurait remplacer une interprétation théorique. Il devient alors nécessaire de faire appel à d'autres sphères de la connaissance.

L'application de la catégorie *fait social total* au foncier urbain constitue un cadre qui permet à l'auteur d'articuler deux champs d'analyse, l'économique et le social pris dans une acception large, le prix du bien foncier et son échange étant considérés comme deux aspects liés mais distincts. La présentation de quelques aspects caractéristiques de l'échange du bien foncier - à travers la pratique foncière étatique et celle des constructeurs de logements essentiellement - lui permet ainsi de montrer que l'on est bien en présence d'un *fait social total* : le foncier urbain étant soumis à un impératif politico-idéologique, l'action de l'Etat dans le secteur des lotissements publics peut demeurer autonome face à la logique du capital.

LES RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES SUR LA BORDURE MERIDIONALE DU PAYS JBALA ; coord. M. Refass, A. Zougari. - Groupe Pluridisciplinaire d'Étude sur les Jbala : Rabat, 1995. - 76+54 p. texte arabe-français



L'objectif de ce groupe à dominante géographique est de mesurer le rôle des villes du nord-ouest marocain dans la structuration de leurs rapports avec le monde rural qui les entoure. Trois villes aux fonctions différentes focalisent l'intérêt : Ksar-el-Kébir, Ouezzane et Fès.

Malgré les "malheurs" de l'époque médiévale, la ville de Ksar-el-Kébir a rayonné sur le plan culturel, aux temps des Almohades et des Mérinides. Devenue à partir du XVIème siècle le centre du *jihâd* contre les Portugais, elle s'est doté d'une assise foncière et a consolidé ainsi sa domination sur son territoire : la rente foncière et le réinvestissement du capital urbain dans le sol permettent, jusqu'à nos jours, à la bourgeoisie kasraoui d'exercer un réel pouvoir dans la région.

Entourée de nombreuses tribus, la ville-zaouia de Ouezzane est, actuellement, avec son marché permanent, la plaque tournante de flux d'hommes et de marchandises à destination des autres régions du pays. Jusqu'à la fin du XIXème siècle, les *chorfas* y exerçaient un double rôle d'appui au pouvoir du *Makhzen* et d'arbitrage entre les tribus. Contrairement à Ksar-el-Kébir, elle a connu à partir de cette date, un rétrécissement de son champ d'influence (limitation du domaine foncier au profit de la colonisation et crise de l'artisanat en rapport avec la pénétration de l'économie moderne). L'accentuation des flux migratoires et la précarité des conditions de vie en constituent, aujourd'hui, la manifestation. On assiste à un phénomène migratoire à

double sens, observé également à Fès : le départ des citadins ouezzaniens, d'un côté, l'afflux croissant de ruraux, de l'autre. De nouvelles données agissent également pour réduire l'influence des *chorfas*.

D'une ville dont l'influence s'étendait sur tout le territoire marocain, Fès a vu son rayonnement se rétrécir au cours du XXème siècle au seul espace rural pré-rifain. Le mécanisme en est décrypté à travers l'analyse des courants migratoires. Depuis les années quarante surtout, l'immigration s'est intensifié, entraînant de profondes mutations d'ordre économique, social et culturel. Cité de l'intérieur, Fès subit, de nos jours, les conséquences d'une dynamique inégalitaire qui profite aux villes de la côte atlantique.

Par delà leur diversité, ces contributions posent les premiers jalons d'une recherche régionale sur les rapports villes-campagnes où l'interaction entre les espaces est à la fois forte et ancienne.

Livres reçus à la bibliothèque de l'IRMC

La Ville arabe et islamique : l'impact de la législation sur la construction d'un environnement urbain. - Ryad : Dar Sahn, 1994. - 296p.
AZIZ (Mounir), TAIBI (Yacine). - **Algérie 2000** : scénarios d'évolution - Tunis : Freidrich Ebert Stiftung, 1995. - 145p.
Atlas préhistorique de la Tunisie. 12. El Djem. - Rome : Ecole française de Rome. - Tunis : INP, 1995. - 26p.
BALDINETTI, Anna. - **Carte private di Carlo Alfonso e Maria Nallino: inventario.** - Rome: Istituto per l'Oriente, 1995. - 97p.
BENYOUCEF, Brahim. - **Analyse urbaine** : éléments de méthodologie. - Alger: OPU, 1995. - 60p.
BIGET, Jean-Louis. - **Panoramas urbains.** Situation de l'histoire des villes. - ENS Editions Fontenay/Saint-Cloud, 1995. - 348p.
BLANC, François-Paul. - **Le Droit musulman.** - Paris : Dalloz, 1995. - 138 p.
BOZZO (Anna). - **L'Algeria nei documenti dell'archivio di stato di Napoli, fondo Affari esteri (1782-1862).** - Rome : Istituto per l'Oriente, 1992. - 416p.
Banque mondiale. - **Rapport sur le développement dans le monde : 1995.** - Washington, 1995. - X-275p.
Bibliographie berbère annotée : 1993-1994. - Aix-en-Provence : IREMAM, 1995. - 199p.
CHABBI, Muhammed Habib. - **Ibn Khaldun : science et société.** - Tunis, 1995. - 79p.
CILARDO (Agostino). - **Teorie sulle origini del diritto islamico.** - Rome : Istituto per l'Oriente, 1990. - 287p.

CLANCY-SMITH, Julla A. - **Rebel and saint** : muslim notables, populist protest, colonial encounters (Algeria and Tunisia, 1800-1904). - Los Angeles : University of California Press, 1994
CREDIF (Tunis). - **Femmes du bout des doigts : les gisements du savoir-faire en Tunisie.** - Tunis, 1995. - 93p.
CREDIF (Tunis). - **Les Tunisiennes** - Tunis, 1995. - 55p.
DAGHER, Albert. - **L'Etat et l'économie au Liban.** - Beyrouth : CERMOC, 1995. - 222p.
DAGHFOUS (Radhi). - **Le Yamân islamique** (Ier-IIIème s., VIIème-IXème s.). - Tunis : Université de Tunis I, 1995. - 2 vol. - 1079p.
DAWADI (Zouheir). - **Al-Watanliyya wa hajis at-tarikh fy flkr ach-chaykh Abdel-Aziz THALBI.** - Tunis : Cérés Editions, 1995. - 136p.
DIVE, Gérard. - **Recueil bibliographique relatif aux droits de l'homme.** - Bruxelles : Bruylant, 1995. - 286p.
Différence et cultures en Europe, sous la dir. de Carmel Camilleri. - éd. du Conseil de l'Europe, 1995. - 221p.
Europa '96 : programa de reforma para la Union Europea. - G. Tersloh : Editorial Fundacion Bertelsmann, 1995. - 66p.
Femmes et développement, Alger, 18-21 octobre 1994. - Oran : CRASC, 1995. - 358p.
Foi et justice ; éd. par le Groupe de recherches islamo-chrétien. - Paris : Centurion, 1993. - 325p.
HABSHUSH, Hayôm. - **Yémen : récit.** - Arles : Actes Sud ; Sanaa : CEFVEJ, 1995. - 209p.

HADJ-MOUSSA, Ratiba. - **Le Corps, l'histoire, le territoire** : les rapports de genre dans le cinéma algérien. - Paris : Publisud, 1994. - 322p.
IMA (Paris). - **Catalogue des périodiques** conservés à la bibliothèque de l'Institut du Monde Arabe (juin 1994). - Paris : IMA, 1994. 122-139p.
INSE (Tunis). - **Les Compétences de base et les objets terminaux d'intégration dans l'enseignement de base.** - Tunis : INSE : UNICEF, 1995. - 113-149p.
Le Maroc et l'Union Européenne. - Rabat : Délégation de la Commission Européenne au royaume du Maroc, 1995. - 36p.
ORSTOM (Paris). - **L'ORSTOM en 1993 et 1994** : rapport annuel. - Paris : ORSTOM, 1995. - 35p.
Popularité de la philosophie. - Fontenay/Saint-Cloud : ENS éd. 1995. - 461p.
La Presqu'île de Zarzis à travers l'histoire. - Tunis : Association pour la sauvegarde du patrimoine de la presqu'île de Zarzis, 1995. - 68-67p.
SAHLI, Sadok. - **Famille et Etat en Tunisie.** - Tunis : CDN, 1995. - 92p.
La Société civile dans les pays du Maghreb, Bruxelles, 29 novembre-1er décembre 1993 ; éd. Wolfgang Heinz. - Bruxelles : Fondation Friedrich Naumann, 1995. - 100p.
Structures familiales et rôles sociaux, Tunis, 3-4 février 1994. - Tunis : Cérés Editions, ISEFC, 1995. - 201-79p.
URBAMA (Tours). - **2000 thèses sur le Maghreb** soutenues dans les universités françaises entre 1968 et 1994. - Tours, 1995. - 4 fasc.

**REVUE
MAROC-EUROPE**

N° 8 - 1995

Economies marocaines

Le parti pris de rassembler des contributions plus monographiques que théoriques, micro-économiques que macro-économiques et la volonté d'inclure dans la réflexion les dimensions sociales et un point de vue historique sur les mutations qui affectent l'économie marocaine constituent l'originalité de ce dossier. On y analyse notamment les ressorts du développement du négoce et de l'évolution de l'économie rurale. Autre point fort, le recours à des sources souvent méconnues ou peu exploitées, telles que archives familiales (M.OUNIA), sources épistolaires (J.-L.MIEGE), comptes ou actes notariés.

Parmi les monographies, on lira les études de M.BENHAL sur les réseaux et les filières migratoires soussis, de F.SEFRIOUI à propos de la genèse de l'espace industriel du Grand Casablanca de 1912 à 1956, d'A.GUITOUNI concernant la position marginale et l'intégration dans l'économie nationale de la région de "l'Occident", de J.-L.MIEGE sur les éléments sociaux et économiques du commerce à Mogador, ou encore de M.OUNIA sur la diversité des types de propriétés foncières dans le Rif central précolonial. Celles-ci gagnent une plus large portée à la lecture de l'article d'A.SADIK sur l'évolution de l'économie semi-libérale marocaine et sur l'affermissement du système socio-économique depuis l'indépendance. Le rapprochement des analyses théoriques et globales, fondées sur des données statistiques contemporaines, avec des monographies historiques enrichit ainsi la réflexion en mettant en évidence la complexité et la diversité, dans l'histoire et dans l'espace, des *économies marocaines*.

- ▲ Editions la Porte - Librairie Aux Belles Images - 281, avenue Mohamed V - Rabat - tel. 70 99 58/70 64 78 - fax 70 64 78.

**REVUE
D'ECONOMIE DU
DEVELOPPEMENT**

N° 1995/1 - mars 1995

On attend généralement de la libéralisation des économies des pays du sud et des accords de libre-échange passés avec certains pays du nord (ALENA, UE-pays du Maghreb, etc.) un effet positif sur les principaux déterminants des mouvements migratoires que constitue le niveau des salaires et de l'emploi.

Pour M.SCHIFF, si cette relation entre libéralisation et mouvements migratoires existe bien, son sens et surtout son intensité dépendent à la fois du degré de libéralisation au nord et au sud, de leur concordance dans le temps, mais aussi des secteurs considérés. En effet, le ralentissement des flux migratoires peut être contrarié par la baisse du coût de la migration.

Dans le cas du Maroc, D.COGNEAU et G.TAPINOS estiment ainsi qu'il faudrait une relance plus marquée des exportations agricoles et manufacturières pour obtenir un impact significatif du libre-échange sur la réduction des flux migratoires vers les pays du nord de la Méditerranée.

A partir d'une étude économétrique portant sur les déterminants des résultats scolaires, N-E.HIJRI, C.MONTMARQUETTE et F.MOURJI aboutissent à des résultats qui permettent de mieux comprendre le système scolaire marocain et le rôle du milieu social, notamment familial, parmi les déterminants du *rendement scolaire des élèves*.

F.ORIVEL s'interroge sur les raisons pouvant expliquer qu'en Afrique sub-saharienne, le rôle de l'éducation primaire dans la croissance économique reste assez limité. Il relève des causes qui tiennent soit aux politiques macro-économiques, qui n'ont pas permis de tirer profit de l'investissement éducatif, soit des politiques éducatives elles-mêmes, qui n'ont pas su se donner les bons objectifs.

On lira enfin, deux notes critiques sur les hypothèses de base du *modèle à dynamique démo-économique chaotique de Day* (G. BLANCHET et G. DUFRENOT).

- ▲ Presses Universitaires de France - 14, avenue du Bois-de-l'Epine - BP 90 - 91003 Evry Cedex - tél. (1) 60 77 82 05 - fax (1) 60 79 20 45.

**CAHIERS DE LA
MEDITERRANEE**

N° 49 - décembre 1994

La Tunisie : une dynamique de mutation

Ce numéro spécial pluridisciplinaire propose un tableau dynamique de la Tunisie à la fin de ce XX^{ème} siècle. De multiples champs d'intérêt scientifique y interfèrent. Le résultat est largement positif : des contributions variées balisent l'évolution de la Tunisie depuis l'époque précoloniale, l'accent étant mis sur les dimensions sociologiques et économiques.

Aux historiens revient de définir le cadre général des *mutations tunisiennes* : Kh.CHATER les aborde à travers l'*establishment tunisien* en analysant les systèmes d'alliances entre les piliers des différents régimes qui se sont succédé dans le pays ; A.BEN HAMIDA étudie les vicissitudes des rapports entre l'Etat et l'UGTT à l'époque de l'indépendance.

La promotion féminine et les repères de sa dynamique (S.CHATER), la montée de l'intégrisme et sa gestion (A.HERMASSI), les problèmes de la marginalité et de l'exclusion à travers l'étude de la criminalité féminine (S.LAROUCSI-ZAHAR) et celle de la pauvreté (R.BEN AMOR), focalisent l'intérêt des sociologues.

La dynamique économique-géographique est appréhendée par les géographes. A.CHERIF analyse le potentiel hydraulique et sa gestion dans le quotidien et dans le cadre d'aménagements intégrés. H.DLALA étudie les modèles de développement industriel adoptés et leur impact sur les mutations socio-économiques. A.BELHADI montre comment les actions de développement renforcent la dynamique inégalitaire au profit du littoral, même si elles améliorent en même temps le niveau de vie des régions. Enfin, H.MZABI met en évidence les effets positifs de l'émigration dans la Tunisie du sud-est sur la consommation des ménages et sur l'investissement dans l'immobilier, l'artisanat et l'industrie.

- ▲ Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine - B.P. 209 - 06204 Nice Cedex 3.

LES CAHIERS DE TUNISIE
N° 165 - tome XLVI

L'hommage rendu à l'oeuvre de Jacques Berque (1910-1995) s'inscrit dans une histoire, celle de la construction et de la reproduction d'un savoir sociologique fondé sur l'interdisciplinarité et prenant pour objet le monde arabe. D'une certaine manière, chacun des articles réunis ici illustre les enjeux de l'ouverture épistémologique, du comparatisme ou du désenclavement chronologique.

L'étude du soulèvement kharijite berbère au VIII^{ème} siècle montre ainsi l'apport des textes médiévaux à la compréhension d'un site archéologique datant du Haut Empire romain. L'analyse révèle la fonction stratégique de la ville arabe de Kairouan qui sut capter l'essentiel du réseau routier de l'Afrique Proconsulaire.

Le portrait du général de cavalerie numide Muttines nourrit la réflexion sur la notion d'appartenance des élites au système de valeurs dominant dans le monde méditerranéen des III^{ème} et II^{ème} siècles av. JC. Le ralliement à Rome de Muttines, durant la seconde guerre punique, tout comme l'histoire des *renégats néerlandais au Maghreb* (XVII^{ème}-XVIII^{ème}) tend à nuancer le concept de "trahison" culturelle et politique, dans une conjoncture dominée par les rivalités militaires.

Les activités maritimes, sous le règne de Hamouda Pacha (1792-1814), permettent d'évaluer la capacité de la Tunisie ottomane à s'adapter à *une évolution internationale aussi rapide que profonde*. L'histoire de la pêche aux éponges dans le golfe de Gabès (1900-1914) permet, quant à elle, d'expliquer un conflit de souveraineté fondé sur l'évolution d'un cadre juridique (le principe de la liberté des mers) et des transformations techniques. L'interpénétration entre activités syndicales et politiques et leur impact sur les formes de solidarité tribale en milieu rural sont au centre d'une étude sur les organisations syndicales du secteur de l'alfa (1946-1956).

- ▲ CAHIERS DE TUNISIE - Département de recherche, de publication et de bibliographie - 94 Bd. du 9 avril 1938 - 1007 Tunis.

HOMMES & MIGRATIONS
N° 10 - septembre 1995

Connaître l'autre pour le reconnaître

Dans le premier des quatre articles qui forment ce dossier sur l'altérité, C-W DE WENDEN décrit les conditions de l'évolution du savoir sur l'émigration en France en distinguant trois périodes. La première a été centrée sur le *travailleur étranger* (jusqu'en 1975), tandis que la seconde révélait une nouvelle figure, l'enfant de seconde génération (1975 à 85). La dernière période (1985 à 95) voit l'émancipation et la maturation de la recherche scientifique sur la question migratoire, grâce à la *professionnalisation de l'universitaire et du chercheur*. Désormais, *on s'adresse à tous et grâce à cette conquête académique, la France a pris conscience... qu'elle était un grand pays d'immigration*.

C'est en tant que formateur que J.BAROU souligne la difficulté à faire connaître l'autre, l'immigré. Il estime qu'un tel enseignement suppose de dépassionner ce savoir afin que, devenu neutre, il ait quelque chance de pénétrer les esprits.

A.MOREAU indique que le problème qui se posait au primo-migrant, et qu'a révélé une certaine ethnopsychiatrie, était d'accoucher d'une culture intermédiaire, ce qui supposait qu'il fût son propre démiurge. Ce pénible avènement était la condition nécessaire pour que ses propres enfants *passent en douceur d'un monde à l'autre sans sombrer dans la folie*.

S.DIOUF-KAMARA rappelle les ambiguïtés de la reconnaissance de l'autre. Dans l'exemple américain, une classification ethnoraciale, supposée garante de l'égalité des chances, est justifiée et revendiquée par les minorités en butte au racisme tandis que, paradoxalement, ses anciens promoteurs blancs ségrégationnistes la rejettent au motif qu'elle donne trop d'importance aux minorités. On s'attardera volontiers sur les détails kafkaïens de cette discrimination positive et les débats autour de sa rénovation.

- ▲ HOMMES & MIGRATIONS - 40, rue de la Duée - 75020 Paris - tél. (33) (1) 47 97 26 05 - fax (33) (1) 47 97 99 77.

LES CAHIERS DE L'IREMAM
N° 6 - 1995

Vie publique, patronage et clientèle. Rafic Hariri à Saïda

En prenant pour objet l'implantation de l'homme d'affaires Rafic Hariri à Saïda, ville du Sud Liban dont il est originaire, l'étude présentée par E.BONNE entend poser la question des rapports entre clientélisme et espace public, et analyser leur compatibilité, leur influence et leur développement réciproques.

Dans un contexte particulier dû à la fois à la persistance des structures sociales libanaises traditionnelles et aux bouleversements de la guerre, l'auteur montre de quelle façon un capital financier considérable, accumulé en Arabie Saoudite, parvient à se transmuter en pouvoir social et politique local, puis national. Initiée sur le terrain de l'action civile par le biais d'un puissant mécénat, l'action de R.HARIRI se révèle une forme de patronage qui ne se distingue du clientélisme classique et plus modeste des notables, des leaders de quartiers ou de régions que par une différence d'échelle. Or, à la différence du mécénat proprement dit, les pratiques de patronage contribuent, selon l'auteur, à accentuer la fragmentation de l'espace public. Cette contradiction se révèle d'autant plus frappante dès lors que le patronage se double d'une institutionnalisation politique.

Bien que l'approche semble parfois biaisée par des considérations quelque peu ethnocentriques (dire qu'un espace public est *inachevé*, qu'il se caractérise par son *aspect partiel* et donc *fragmentaire*, implique que l'on juge à partir d'un système politique "autre" considéré comme référence), elle restitue néanmoins avec finesse la permanence du clientélisme comme mode de régulation politique, tout en soulignant les limites de son adéquation à la situation du Liban contemporain.

- ▲ Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain - Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman. - 3,5 avenue Pasteur - 13617 Aix-en-Provence.

**REVUE D'ETUDES
PALESTINIENNES**

N° 5 - automne 1995

De l'avis des contributeurs, le maintien d'une politique de colonisation et de discrimination en Israël pèse sur les négociations de paix et sur l'avenir de la Palestine. Le rapport B'TELEM (mai 1995), résumé ici, a dénoncé la politique discriminatoire de judaïsation de Jérusalem. C'est dans le même esprit de vigilance que G.ARONSON inaugure une nouvelle rubrique, *L'Observatoire de la Colonisation*, qui prend l'engagement de surveiller les développements de la colonisation israélienne dans les territoires occupés. N.FINKELSTEIN, n'hésite pas quant à lui à établir des parallèles entre la disparition des *Cherokees* et la colonisation de la Palestine par Israël.

La méfiance, qui a toujours caractérisé les relations entre Palestiniens et Jordaniens s'est exacerbée, souligne L.BRAND, depuis la disparition de l'ennemi-ciment, Israël. En outre la libéralisation politico-économique de l'Etat hachémite bouleverse l'équilibre entre les deux communautés, qui doivent redéfinir leurs rapports et partant leur identité.

Pour d'autres, le processus de paix est aussi l'heure du bilan. I.TÜRKMEN, commissaire général de l'UNRWA, dresse l'historique de l'organisation, en insistant sur le rôle de ses programmes de formation des réfugiés.

Un entretien *spécialisé mais pas trop...* avec Maxime Rodinson, revient sur l'ensemble de ses travaux sur le monde arabo-musulman, depuis ses écrits sur la cuisine arabe jusqu'à sa biographie du prophète. Il rappelle ainsi par l'étendue du domaine couvert tout l'intérêt de la pluridisciplinarité.

Enfin H.LAROCHE nous livre des extraits de sa thèse *Le dernier Genet (1968-1986), histoire des hommes infâmes*, qui s'intéresse à l'engagement palestinien de Jean Genet et à sa vie auprès des réfugiés.



Les Editions de Minuit - 7 rue Bernard Palissy - 75006 Paris.

MARS

N° 5 - automne - hiver 1995

Islams des Autres

Condamnant les instruments de sociologie façonnés par des sociétés *repues*, M.ARKOUN met l'accent sur la nécessité de mettre en place des outils spécifiques pour appréhender les réalités des sociétés musulmanes et l'islam. Parallèlement, de nombreuses contributions reviennent sur la mise en place des *études orientales* dans plusieurs pays.

I.WILLIAM ZARTMAN fait, lui, le point sur l'état des études américaines sur l'islamisme. Les débats portent pour l'essentiel sur les causes de la montée du militantisme musulman, religion bizarre et antipathique pour de nombreux américains. Au niveau des décideurs règne par ailleurs une certaine division. Certains, notamment au Pentagone, ont trouvé dans l'islamisme un remarquable substitut à l'ennemi communiste, tandis que d'autres préfèrent adopter une position plus *neutre*, arguant du fait que l'islam est finalement une religion du livre, au même titre que le christianisme ou le judaïsme.

I.FARAG, J-N.FERRIE et S.RADI refusent les approches culturalistes de l'islam et retracent les paradoxes de cette religion. Ils rappellent que la ré-islamisation, que connaît le monde arabo-musulman, n'implique pas une adhésion à l'islam politique, parce que tous les musulmans ne donnent pas le même sens à l'islam et à sa pratique. Il y a unité des croyants derrière l'islam, mais ceux-ci ne s'accordent pas sur son contenu. Et paradoxalement, l'islam, en s'intégrant dans les moindres rouages de la société, se désacralise et favorise ainsi un processus de *sortie de religion*.

Enfin l'islam est aussi associé à l'art. O.GRABAR revient ici sur la distinction entre art musulman et art islamique.



Institut du Monde Arabe - 1, rue des Fossés-Saint-Bernard - 75236 - Paris Cedex 05 - tel. (1) 40 51 38 07 - fax (1) 43 54 76 45.

DEDALE

N° 1-2 - automne 1995

Le paradoxe des représentations du divin. L'image et l'invisible

L'utopie d'une identité creuset de toutes les identités traverse depuis longtemps l'écriture du romancier tunisien Abdelwahab Meddeb. Bien qu'avec *Dedale* son ambition affirmée soit de proposer un *multiculturalisme en acte*, c'est plus sûrement au *postmodernisme* qu'il convient de rattacher une inspiration au demeurant plus esthétique que politique. Il appartient certes non moins aux poètes, aux philosophes et aux théologiens qu'aux sciences de l'homme de nourrir l'imaginaire de la *mondialisation*, et on ne s'étonnera pas que cohabitent en bonne intelligence dans ce *Dedale*, sumériens, *peintres-poètes bouddhistes*, l'Emir 'Abd El Kader, Bwaba du Burkina-Fasso et feu le traducteur de Salman Rushdie et d'Avicenne, Hitoshi Igarashi. Mais le destin tragique de celui qui *tenta, par sa traduction japonaise, de sauver de l'abus politique les Versets sataniques pour les rendre à la République des Lettres* (S.INAGA) illustre combien la "fétichisation des créateurs" dans le champ politique est indissociablement liée, par un "effet d'imposition", à la "fétichisation des oeuvres" dans le champ où elles sont produites et font sens. Si l'iconoclasme de *l'orthodoxie fondamentaliste iranienne* est bien l'envers de l'idolâtrie de *la conscience libérale occidentale*, on peut craindre que l'esthétisme qui pousse à l'extrême la décontextualisation des oeuvres au nom d'une quête anhistorique de *l'invisible* soit impropre à constituer la matrice de la tolérance. Le lecteur est cependant libre de reproblématiser un ensemble de textes, largement susceptible(s) de nourrir, sur une base comparative, les théories du sacré qui englobent dans un seul objet les formes religieuses et profanes de la dévotion (notamment artistique). Mais à chacun son fil d'Ariane...



Dedale en Méditerranée - MNAAO - 293, av. Daumesnil - 75012 Paris - fax : (331) 45 41 58 04.

ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DU MONDE ARABE ET MUSULMAN

XIème réunion des chercheurs sur le monde arabe et musulman

Contact : Réunion AFEMAM, EURAMES, IREMAM 3-5 av. Pasteur - 13100 Aix-en-Provence
(Fax : (33) 42.21.52.75)

Du 4 au 7 juillet 1996 se dérouleront conjointement à Aix-en-Provence la XIème réunion annuelle de l'AFEMAM et le deuxième congrès européen de l'EURAMES (European Association for Middle Eastern Studies). Organisées en étroite collaboration, ces deux importantes manifestations scientifiques seront accueillies par l'*Institut des Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman* (IREMAM) avec le soutien de la *Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme*.

Ouverte à l'ensemble de la communauté scientifique concernée par les études sur le monde arabe et musulman, la réunion ne comportera pas de thème imposé. Le Comité d'organisation propose cependant qu'une attention particulière soit portée à la question du rôle joué par les créations intellectuelles et artistiques et leurs producteurs, dans la vie politique et sociale des sociétés musulmanes. A travers la réunion d'Aix-en-Provence, l'AFEMAM et l'EURAMES visent surtout à dresser un état des lieux de la recherche européenne sur le monde arabe et musulman, à contribuer au développement de ce domaine d'études et à favoriser la circulation de l'information sur toutes les questions concernant la profession.

Dans cette perspective, toutes les formes d'expression seront les bienvenues : communications individuelles, travaux en ateliers, exposition de publications, films, présentation de logiciels... Dans le but d'encourager la coopération scientifique à l'échelle européenne, le Comité d'organisation envisage d'accorder aux ateliers européens regroupant des participants installés dans au moins trois pays différents d'Europe une aide spécifique destinée à faciliter les déplacements des chercheurs concernés. Par ailleurs, l'AFEMAM et l'EURAMES tiennent tout particulièrement à encourager les jeunes chercheurs des différents pays à venir présenter leurs travaux et participer aux discussions. Des "bourses de participation" pourront être accordées aux jeunes chercheurs qui en feront la demande avant la date limite d'inscription (fixée au 15 décembre 1995).

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN AMENAGEMENT

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Ain Chock - Casablanca
(Tél. : (2) 21 12 23 ; fax : (2) 21 49 74)

Créé au sein de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Ain Chock, le Centre d'Etudes et de Recherches en Aménagement veut répondre à une nécessité d'ouverture et d'adaptation concrète de la recherche aux besoins d'aménagement de la grande métropole casablancaise.

Animé par A.KAIOUA, le CERAM s'est fixé comme mission de participer à l'aménagement de l'espace de la Wilaya du grand Casablanca par :

- le lancement d'un programme de recherches approfondies sur le fonctionnement de l'industrie dans la Wilaya de Casablanca et sur les besoins liés à son développement futur ;

- la réalisation d'études détaillées sur les stratégies d'intervention des acteurs urbains dans la ville pour comprendre leurs logiques, les ressorts de leurs actions et pour mettre en évidence les conflits de compétence qui entravent la bonne gestion de la grande ville ;

- la mise en place d'une banque de données urbaines en coopération avec les centres et instituts spécialisés au Maroc et à l'étranger ;

- la création d'un observatoire des faits urbains et industriels dans la Wilaya de Casablanca en collaboration avec l'Agence Urbaine de Casablanca et les collectivités locales.

Le CERAM travaille en partenariat avec les collectivités locales, les acteurs de l'aménagement urbain, les administrations publiques nationales ainsi que les centres de recherches marocains et étrangers, dont le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Urbanisation du Monde Arabe (URBAMA) de l'Université de Tours (France).

R A P P E L S

26 octobre **RABAT**

Le Maroc et la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone.

Journée d'étude organisée par le Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée (GERM).

Coordination : M. MOHATTANE
GERM, 8, rue Al-Moutanabi
Agdal-Rabat

Tél : (7) 67 47 39

Fax : (7) 67 47 40

26-29 octobre **TORONTO**

La traversée du français dans une Tunisie plurielle.

Colloque organisé par le Département d'Etudes Françaises de l'Université York.

Coordination : Hédi BOUROUÏ, Yvette BENAYOUN-SZMIDT, Najib REDOUANE

Département d'Etudes Françaises, Faculty of Arts, Université York, 4700 Kelle Street (Ross N 723), Downsview, Ont., Canada M3J 1P3

Tél : (416) 736 5086

Fax : (416) 736 5734

26-28 octobre **RABAT**

Les ONG et la ville au Maghreb : de la prospective à l'action au quotidien.

Colloque organisé par Enda-Maghreb et l'AMSED.

Coordination : Soraya SMAOUN
Enda-Maghreb

196, quartier OLM, Rabat-Souissi

Tél : (212-7) 75 64 14

Fax : (212-7) 75 64 13

27-29 octobre **UPPSALA**

Historical and cultural relations between Maghreb and the outside world.

Conférence co-organisée par le Scandinavian Institute of African Studies et la Nordic Society for Middle Eastern Studies.

Coordination : Lennart WOHLGEMUTH
Scandinavian Institute of African Studies

P.O. Box 1703, S-751 47

Uppsala, Suède

Tél : 46 18 15 54 80

Fax : 46 18 69 56 29

2 novembre **OUJDA**

Oujda millénaire : mutations et devenir d'une ville-frontière, XIXème-XXème siècles.

Rencontre internationale co-organisée par l'Université Mohamed Ier d'Oujda et l'Institut Français de l'Oriental.

Coordination : Institut Français de l'Oriental

3, rue de Berkane, Oujda (Maroc)

Tél : 684 404

Fax : 685 382

2-3-4 novembre **CARTHAGE**

Monothéismes et modernités.

Colloque international co-organisé par la société Orient-Occident (OROC) et la Fondation Friedrich Naumann.

Coordination : OROC

B.P. 10 La Marsa 2070

Tél : 742-949 / 740 274 / 749 144

3-4 novembre **TUNIS**

Villes et développement.

Séminaire méditerranéen co-organisé par le Ministère du Développement Economique tunisien et l'Association Villes et Territoires Méditerranéens.

Coordination : Henda GAFSI et Christine SALVAT

Dar Lasram, 24 rue du Tribunal - Tunis

Tél / Fax : 567 672

14-15-16 novembre **TUNIS**

Panorama de l'économie tunisienne : bilan et perspectives.

Colloque organisé par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax.

Coordination : Riadh ZGHAL
Faculté des Sciences

Economiques et de Gestion

Route de l'Aérodrome, km 4

B.P. 1088 - 3018 Sfax - Tunisie

Tél : 278 777

Fax : 279 139

17-18 novembre **PARIS**

Mehdi Ben Barka : de l'indépendance marocaine à la Tricontinentale.

Colloque co-organisé par l'Institut Maghreb-Europe et la Revue *Politis*.

Coordination : Marguerite ROLLINDE

Institut Maghreb-Europe

Université Paris 8

2, rue de la Liberté

93526 Saint-Denis Cedex 02

Tél : 49 40 68 65

Fax : 49 40 68 10

20-21 novembre **TUNIS**

La promotion de la jeune fille rurale en Afrique.

Colloque international organisé par le Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de Jeunesse, d'Enfance et de Sport (CERDOJES) avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert.

Coordination :

CERDOJES

7, rue Tahar Hadded,

1008 Tunis

Tél : 331 922

Fax : 330 501

21-23 novembre **RABAT**

Les modèles numériques de l'ingénieur.

Cinquième Colloque maghrébin organisé par l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs de Rabat, avec le concours de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis et l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.

Coordination :

T. BOUNAHMIDI

Ecole Mohammadia d'Ingénieurs

B.P. 765 Agdal - Rabat

22-24 novembre **RABAT**

Rétif et le Théâtre.

Colloque organisé par le Département de Langue et de Littérature Françaises de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

Coordination : Mohammed

BAKKALI-YEDRI

Université Mohamed V

Faculté des Lettres et des

Sciences Humaines

B.P. 1040

Rabat

23-24 novembre **TOULOUSE**

Psychopathologie, pratiques cliniques et démarche interculturelle.

Colloque organisé par le Conseil et Formation sur les Réalités de l'Immigration et de l'Interculturel (COFRIMI).

Coordination :

Viviane BIDOU-HOUBAINE

COFRIMI

23, rue de Grasse 31400

Toulouse (France)

Tél / Fax : 62 26 71 15

23-25 novembre TUNIS
Relations et échanges euro-méditerranéens : de la coopération au partenariat.
Séminaire international organisé par le Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications (CERP).
Coordination : Mahmoud HASSEN
CERP
B.P. 255
1080 Tunis
Tél : 518 914
Fax : 511 677

24-25 novembre PARIS
Etudes arabes : bilans, enjeux, perspectives.
Journées organisées par l'Association Française des Arabisants (AFDA).
Coordination : AFDA
1, rue Victor Cousin
75005 Paris

27-28 novembre RABAT
Les réformes institutionnelles de l'économie marocaine : bilans et perspectives.
Colloque organisé par la Faculté de droit de Rabat.
Coordination : Jean-Philippe BRAS
Faculté de droit de Rouen
1, rue Thomas Becket BP 138
76821 Mont-Saint-Aignan (France)

A N N O N C E S

3-5 décembre CHANIA
Le GATT et les échanges agricoles méditerranéens.
Séminaire organisé par le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) de Paris.
Coordination : Zoi PAPADOPOULOU
CIHEAM
11, rue Newton, 75116 Paris
Tél : 47 20 70 03
Fax : 47 20 10 47

4-5 décembre TUNIS
Confluences culturelles en Méditerranée.
Colloque international organisé par la Faculté des Sciences Sociales et Humaines de Tunis.
Coordination : Jamil CHAKER
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
94, bd. du 9 avril 1938
1008 Tunis
Tél : 567 551

6-7 décembre FES
Historiens du Maghreb, historiens au Maghreb.
Colloque co-organisé par la Faculté des Lettres de l'Université Mohamed Ben Abdallah de Fès et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Paris.
Coordination: Mohamed ALMOUBAKER
Faculté des Lettres de Fès
B.P. 5 Fès (Maroc)
Tél : (212) 564 17 75
Fax : (212) 564 08 44

6-7 décembre OUJDA
Emigration, Espace et Investissement.
Rencontre internationale organisée par le Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébins (CEMMM) de l'Université Mohammed Ier d'Oujda.
Coordination : CEMMM
Rectorat de l'Université Mohammed Ier
B.P. 524 Oujda (Maroc)
Tél : 74 47 83/74 47 85
Fax : 74 47 79

6-8 décembre RABAT
Ethique et croissance économique.
Rencontre organisée par l'Association Ribat Al Fath
Rue Sidi Madani Ben El Housni
BP 1340 Rabat
Tél : (212-7) 75 61 08/06
Fax : (212-7) 75 64 09

13 décembre RABAT
Nouveaux regards sur la citadinité.
Séance du séminaire "Recherches sur la ville" organisé par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) de Rabat.
Intervention : Michel LUSSAULT
Coordination : IRMC
1, rue d'Annaba
Rabat
Tél : (212) 76 96 40
Fax : (212) 76 89 39

14-15-16 décembre TUNIS
La Tunisie du Nord : espace de relations.
Colloque de géographie organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres La Manouba.
Coordination : Abdelkrim SALEM
Faculté des Lettres La Manouba
Département de Géographie
La Manouba 2010 Tunis
Tél : 521 189
Fax : 520 910

15-16 décembre TUNIS
Recherches urbaines : processus de production et acteurs de la ville.
Journées scientifiques organisées par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC)
Coordination : IRMC
20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville
1002 Tunis
Tél : (216-1) 796 722
Fax : (216-1) 797 376

5-6 janvier PARIS
Bibliographie de Jacques BERGUE.
Colloque co-organisé par le Centre d'Histoire Sociale de l'Islam Méditerranéen (CHSIM) et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).
Coordination : CHSIM
105, Bd. Raspail, 75006 Paris
Tél : 45 48 27 68
Fax : 45 49 94 43

APPELS À CONTRIBUTION

6-8 mars TUNIS
Structuration des entreprises et habilités organisationnelles : l'autre dimension de la mise à niveau.
Colloque international organisé par le Département des Ressources Humaines de l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis. Les communications doivent parvenir avant le 15 janvier 1996.
Coordination : Sami BOUSOFFARA
ISG, 41, avenue de la Liberté Bouchoucha, Le Bardo, 2000 Tunis
Tél : (216-1) 261 854
Fax : (216-1) 568 767

8-9 mars RABAT
Le financement des systèmes d'éducation et de formation professionnelle : débat sur la réforme.
Table ronde organisée par la Fondation Abderrahim BOUABID et le Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Ressources Humaines (GERRH). Les communications doivent parvenir avant le 30 janvier 1996.
Coordination : Fondation Abderrahim BOUABID
123, rue de Palestine, Bettana, Salé
Tél : (212-7) 84 33 13/14
Fax : (212-7) 84 33 15

**RENCONTRES
SCIENTIFIQUES**

IRMC-Rabat

Recherches sur la ville

Ce cycle de rencontres vise, à travers différentes approches disciplinaires, à offrir un panorama de questions émergentes sur le terrain des recherches urbaines. Il alternera conférences, séminaires et ateliers de doctorants.

Première séance
13 décembre 1995

Conférence
Nouveaux regards sur la citoyenneté dans le monde arabe

Michel LUSSAULT, URBAMA

Chercheur-enseignant à l'Université de Tours, Michel LUSSAULT est rattaché au Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe (URBAMA). Il est l'auteur de *Tours, Images de la ville et politique urbaine*. - Tours : Maison des Sciences de la ville, 1992. Il dirige actuellement un ouvrage collectif en préparation. *Regards croisés sur la citoyenneté dans le Monde arabe*, à paraître dans un prochain fascicule de recherches d'URBAMA.

Deuxième séance
19 janvier 1996

Séminaire
Gestion de l'espace urbain et décentralisation : le cas de Chefchaouen

Jamal MOHAMER, Université de Toulouse

**PROGRAMME
DE RECHERCHE**
IRMC - URBAMA
11 novembre 1995

Une réunion de recherche s'est tenue dans les locaux de l'IRMC à Tunis le 11 novembre autour du programme **Les arts de faire des citoyens ordinaires : compétences et apprentissages de la ville dans le Monde arabe**

TABLE RONDE
IRMC-Tunis
17 novembre 1995

L'IRMC a organisé une table ronde en la présence de **Fanny Colonna** autour de son dernier ouvrage :

Les versets de l'invincibilité. Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine. Paris : Presses de la FNSP, novembre 1995.

Fanny COLONNA est directeur de recherche au CNRS rattachée au Groupe de Sociologie Politique et Morale (GSPM) à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris) où elle enseigne également.

Le dernier ouvrage de Fanny Colonna vient en complément de ses nombreux travaux sur l'Algérie, les Aurès et le Maghreb. Elle a publié notamment : *Aurès/Algérie 1954. Les fruits verts d'une révolution*/sous sa direction. - Paris : Autrement, 1994 ; *Etre marginal au Maghreb*/sous sa direction avec celle de DAOUD Z. - Paris : CNRS, 1993 ; *Lettrés, intellectuels et militants en Algérie : 1880-1950*. - Alger : Office des Publications Universitaires (OPU), 1988 ; *Savants paysans : éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*. - Alger : OPU, 1987 et *Instituteurs algériens, 1883-1939*. - Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1975.

**REUNION
DE RECHERCHE**

IRMC - Tunis
8 janvier 1996

Les rapports entre Constantine et Tunis au XIXème siècle

Anna BOZZO, historienne, professeur à l'université de Rome

Anna BOZZO a notamment publié : *L'Algeria nei documenti dell'archivio di stato di Napoli. Fondo affari esteri (1782-1862)*. - Rome, Naples : Istituto per l'Oriente, Istituto universitario orientale di Napoli, 1992.

**JOURNEES
SCIENTIFIQUES**
IRMC-Tunis

Recherches urbaines : processus de production et acteurs de la ville

Ces journées, ouvertes à la participation des chercheurs de toutes disciplines, s'inscrivent dans le contexte du lancement d'un programme de recherche conjoint IRMC-URBAMA sur *Les arts de faire des citoyens ordinaires : compétences et apprentissages de la ville dans le monde arabe*.

Trois séances sont programmées :

- Vendredi 15 décembre 1995, 10h-13h

Territoires urbains et modes de territorialisation

Intervenant : **Francis GODARD**

Francis GODARD est directeur de recherche au CNRS, directeur-adjoint du Programme Interdisciplinaires sur la Ville (PIR-Villes). Il est rattaché au Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS).

Il a écrit plusieurs ouvrages et articles, portant notamment sur les modes de vie urbains et la famille, dont : "La recherche sur la ville. Clercs et experts", in *Sociologie du Travail*, n° 2, 1995 ; *La Famille affaire de générations*. - Paris : P.U.F., 1991 et *Famille mobilisées. Accession à la propriété du logement et notion d'effort des ménages*. - Paris : Collection, 1982.

- Vendredi 15 décembre 1995, 15h-18h

Centralité et territorialité : le cas de New York

Intervenant : **Jean-Samuel BORDREUIL**

Chercheur au CNRS, rattaché au Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES), Jean-Samuel BORDREUIL travaille également au Centre de Recherche en Ecologie Sociale à Aix-en-Provence. Par ailleurs, il a collaboré à des travaux de recherche à l'Université de New York.

Il prépare actuellement un ouvrage sur les *Malaises dans les civilités* à New York.

Il a notamment publié : "De la densité habitante aux densités mouvantes : l'hyperurbanité", in *Densités et espacements, Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 67, 1995 ; "Soho ou comment le village devint planétaire", in *Paris-New York, Villes en parallèle*, n° 20-21, 1994 ; "Hommes à la rue aux Etats-Unis", in *Espaces Publics, Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58, 1993 et *La Civilité tiède/sous sa direction*. - Aix-en-Provence : Cercles, 1988.

- Samedi 16 décembre 1995, 10h-13h

Logiques de quartiers et politiques urbaines : le cas de Marseille.

Intervenant : **Michel PERALDI**

Chercheur au CNRS, rattaché à l'Equipe de Recherche sur les Modes de Production et l'Environnement Social (ERMOPRES), Michel PERALDI travaille en particulier sur la ville de Marseille.

Il a notamment publié sur ce sujet : *Réseaux productifs et territoires urbains*, sous sa direction et celle de PERRIN E. - Aix-en-Provence : Presses Universitaires du Mirail, 1995 (Villes et Territoires) ; "Le rôle des habitants dans les quartiers", avec ANSELME M., in *Marseille 25 ans de planification urbaine*/édité par BECQUART D. - Marseille : AGAM/L'Aube, 1994 et *L'Aménagement à contre-temps. Nouveaux immigrants à Marseille et Tunis*, en collaboration avec TARRIUS A. et MAROTEL M. - Paris : L'Harmattan, 1988.

Les rencontres se tiendront au siège de l'IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 Tunis.

BREVES Comité mixte franco-tunisien de suivi des activités de l'IRMC

Le Comité mixte de suivi des activités de l'IRMC a tenu sa réunion annuelle le samedi 21 octobre 1995 à Tunis au siège de l'Institut.

S O M M A I R E

| | |
|---|----|
| POSITIONS DE RECHERCHE | 3 |
| Jacques Berque ou le Maghreb comme existence et comme connaissance | |
| Hachemi KAROUI | |
| RECHERCHES EN COURS | 10 |
| La profession d'Avocat en Tunisie (1883-1987) | |
| Elise HELIN | |
| VIENT DE PARAÎTRE | 16 |
| REVUES | 20 |
| ESPACES DE RECHERCHE | 23 |
| CALENDRIER SCIENTIFIQUE | 24 |
| ACTIVITES DE L'IRMC | 26 |

المحتويات

| | |
|----|---|
| 3 | مواقف بحث : جاك بيرك أو المغرب العربي كوجود ومعرفة هاشمي القروي |
| 10 | رسالة جامعية : مهنة المحاماة في البلاد التونسية بين 1883 و 1987 إييز هيلين |
| 16 | آخر ما صدر |
| 20 | المجلات |
| 23 | فضاءات البحث |
| 24 | البرنامج العلمية |
| 26 | أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة |
